



REPUBLIQUE DU BENIN  
UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI



(UAC)

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION  
(FASEG)

Mémoire présenté en vue de l'obtention des crédits associés au diplôme de  
**LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCES ECONOMIQUES**  
OPTION : Economie

FILIERE : Economie Appliquée

**THEME :**

**FLUCTUATION DE CHANGE ET  
GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE  
EXTERIEURE BENINOISE**

**Présenté par :**

KPEDJO S. Davide

&

DAGBETIN H. Huguette

**Sous la direction de :**

Tuteur de stage

Mme. Ladmire SANTANNA AGBODOYETIN  
Chef Service des Impôts de Saint Michel

Directeur de mémoire

Dr. Gilles TOBOSSI  
Enseignant à la FASEG/UAC

**Année Académique : 2014-2015**

## AVERTISSEMENT

LA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION DE L'UNIVERSITE D'ABOMEY –CALAVI N'ENTEND DONNER NI APPROBATION, NI IMPROBATION AUX OPINIONS EMISES DANS CE MEMOIRE.

CES OPINIONS DOIVENT ETRE CONSIDEREES COMME PROPRES A LEURS AUTEURS.

## DEDICACE 1

Je dédie le présent mémoire à :

- Mon père ASSOGBA Kpédjo pour tout ce qu'il a fait pour moi surtout dans mon éducation de part de ses conseils ainsi que par ses rigueurs. Que l'éternel lui accorde la paix, la longévité et le garde dans son amour infini.
- Ma mère GNIFONOU Victoire pour toutes ses peines consenties à mon égard surtout pour ses soutiens matériels et financiers. Que le seigneur lui accorde sa grâce immense.
- Tous mes frères et sœurs sans oublier ma côte

**KPEDJO Sêdôa Davide**

## **DEDICACE 2**

Je dédie le présent mémoire à :

- Mon père DAGBETIN Simon
- Ma mère HOUNKPATIN Noëlie
- Tous mes frères et sœurs

**DAGBETIN Hounmessi Huguette**

## REMERCIEMENTS

Nous présentons nos remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin, par devoir ou par amitié, ont contribué à notre formation et à la réalisation de ce travail. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre sincère gratitude.

Nos remerciements vont d'abord à l'endroit de notre maître mémoire, le Dr TOBOSSI Gilles, Enseignant à la FASEG-UAC qui a accepté de superviser ce mémoire avec dévouement et disponibilité. Votre attachement, votre rigueur et vos utiles conseils ont largement contribué à l'aboutissement de cette œuvre. Vous avez su renforcer en nous la passion pour la recherche scientifique en économie.

Nous tenons aussi à remercier :

- Le professeur IGUE Charlemagne pour toute l'attention accordé à notre formation,
- Le docteur CHABOSSOU Augustin pour toute l'attention et la rigueur mise dans notre formation.
- Les enseignants de la FASEG pour leurs conseils et votre sens pour la culture de l'excellence ;
- La madame AGBODOYETIN SANTANNA Ladmire pour avoir accepté encadrer notre stage à la Direction Générale des Impôts et des Domaines.
- Les membres de jury qui ont accepté consacrer leurs temps précieux pour examiner ce thème.
- les personnels de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) en particulier le chef service de la dette publique.

## SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : CADRE INSTITUTIONNELLE.....	4
SECTION 1 : PRESENTATION DE LA DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES.....	5
SECTION 2 : DEROULEMENT DE STAGE, INTERET DE L'ETUDE ET ORGANIGRAMME .....	19
SECTION 3 : PROBLEMATIQUE, OBJECTIFS ET HYPOTHESE.....	20
SECTION 4 : REVUE DE LITTERATURE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE.....	23
CHAPITRE 2 : ANALYSES EMPIRIQUE.....	34
SECTION 1 : PRESENTATIONS DES ESTIMATIONS DU MODELE ET ANALYSE DES RESULTATS.....	40
SECTION 2 : RESULTATS DES TESTS DE VALIDATION ET SUGGETIONS.....	53
CONCLUSION.....	56
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	58
ANNEXES.....	60

**LISTE DES GRAPHIQUES**

**Graphique 1** : Evolution du taux d'endettement.....35

**Graphique 2** : Evolution du taux de change.....37

**Graphique 3** : Evolution du flux et stock de la dette extérieure.....38

**LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 : Décomposition du risque de change.....42

Tableau 2 : Conditions d'emprunt des principaux bailleurs multilatéraux du Bénin.....43

Tableau 3 : Récapitulatif sur l'ordre d'intégration des variations.....47

Tableau 4 : Résultat de l'estimation du modèle à correction d'erreur.....48

Tableau 5 : Matrice des élasticités des Variables.....48

## SIGLES ET ACRONYMES

ADF : Augmented Dickey –Fuller

AVD : Analyse de Viabilité de la Dette

BAD : Banque Africaine de Développement

BADEA : Banque Arabe pour le Développement Economique

BEAC : Banque des Etats de l’Afrique Centrale

BM : Banque Mondiale

CAA : Caisse Autonome d’Amortissement

CADTM : Comité d’Annulation de la Dette du Tiers Monde

CAPE : Cellule d’Analyse de Politique Economique

CTA /CNE : Comité Technique d’Appui à la Commission Nationale de l’Endettement

CVD : Cadre de Viabilité de la Dette

DDP : Direction de la Dette Publique

DE : Direction des Etudes

DGAE : Direction Générale des Affaires Economiques

DGID : Direction Général des Impôts et des Domaines

DTS : Droit de Tirage Spéciaux

EPIN : Evaluation des Politiques et Institutions Nationales

FAD : Fonds Africain de Développement

FCFA : Franc de la Communauté Financière d’Afrique

FIDA : Fonds International pour le Développement

FINANSTAT : Statistiques des Finances Publiques

FMI : Fond Monétaire International

IADM : Initiative d’Allègement de la Dette Multilatérale

IBW : Institution de Brettons Wood

IPPTE : Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

PPTE : Pays Pauvres Très Endettés

PIB : Produit Intérieur Brute

PVD : Pays en Voie de Développement

SMI : Système Monétaire International

TCR : Taux de Change Réel

UEMOA : Union Economique Monétaire Ouest Africain

VAN : Valeur Actuelle Nette



**INTRODUCTION**

Les dirigeants africains réalisent de grandes dépenses dans l'espoir de stimuler leur croissance afin de parvenir au développement. Un tel développement exige la mobilisation des ressources financières qui est une condition nécessaire. Dans la perspective de relever ce défi, ils se sont rendu compte que les infrastructures d'équipements et de production déjà en place étaient insuffisantes pour amorcer un quelconque décollage économique. L'écart entre le besoin d'inversement nécessaire et les ressources disponibles était énorme. C'est pourquoi la plus part ont dû se baser sur un fort endettement qu'ils doivent désormais gérer.

Toutefois, jusqu'à la fin de ces mêmes années 80, le Bénin avait connu de graves crises d'endettement. En effet, s'il est un truisme que l'endettement extérieur, en complétant l'épargne intérieure, eut le mérite de réaliser la croissance économique, il n'en demeure également pas moins que l'enchevêtrement de la récession économique au lendemain du choc pétrolier de 1973 à 1974, avec la sous-évaluation des projets qu'étaient censées financer ces dettes extérieures, a eu sa part de cause dans ces crises (CAA, 2000). Elles s'étaient traduites par l'impossibilité des emprunteurs à honorer à leur tour leurs engagements vis-à-vis des bailleurs, et aussi par l'alourdissement de leurs dettes extérieures.

Mais les raisons ci-dessus évoquées seraient-elles les seules causes plausibles de l'alourdissement de la dette extérieure ? La réponse à cette interrogation se trouve dans le cours de l'histoire. Selon Brown (2006), longtemps après la Seconde Guerre Mondiale, les taux d'intérêt à long terme sont restés relativement stables dans la plupart des nations développées, les taux de change et les cours des matières premières n'étaient qu'une préoccupation occasionnelle pour les gestionnaires de risques, jusqu'en 1970. Mais cette relative tranquillité fut bouleversée dans les années 70 ; les monnaies accusèrent des flottements, les cours du pétrole montèrent en flèche et les taux d'intérêt prirent de l'envol. La volatilité est devenue le mot d'ordre des marchés de change. Cette volatilité mesurée en pourcentage de la variation mensuelle de la parité yen /dollar, quasi nulle dans les années 60, avait parfois atteint la barre des deux chiffres dans les années 70. La gestion se fit dès lors à l'incertain. Lorsqu'on sait qu'aujourd'hui le Bénin comme d'autres PVD, emprunte à taux d'intérêt fixe, que sa dette extérieure est libellée en devises, et qu'il a l'obligation d'assurer le service de sa dette en la devise du prêt, les inquiétudes liées à la gestion de la dette extérieure, existeraient aussi sur la manière de gérer les fluctuations des cours des devises (CAA, 2000).

Dès lors il est indubitable que la dette extérieure est l'un des principaux points d'impact des fluctuations de change. Cela est d'autant plus vrai que l'on sait que la dévaluation du FCFA en

1994 a fait passer la dette extérieure du Bénin de 321, 35 milliards en 1993 à 628,43 milliards en 1994(CAA, 2000).

On déduit alors que l'ampleur de ces fluctuations de change n'est pas de taille à laisser indifférent tout organisme de gestion de la dette extérieure, allant du contrat par lequel elle s'est vue naître à son amortissement, via la réalisation du projet pour lequel elle est consentie.

L'acuité du problème nous amène à intituler notre étude «*Fluctuations de change et Gestion de la dette publique extérieure béninoise* »

Cette étude sur un monde aussi mouvant que celui de la finance internationale, devra apporter sa pierre à l'édifice de la bonne gestion de l'endettement extérieur. Pour se faire, elle est structurée en deux grandes parties.

La première fera l'analyse théorique des effets des fluctuations de change sur la gestion de la dette extérieure du Bénin, en formulant la problématique, les objectifs et hypothèses, l'intérêt de l'étude et la revue de littérature. Elle précisera également la méthodologie adoptée.

La deuxième partie s'évertuera à identifier les effets des fluctuations de change sur la gestion de la dette extérieure du Bénin, et à proposer des mesures pour leur meilleure gestion.

**CHAPITRE 1 :**  
**CADRE INSTITUTIONNEL ET**  
**THEORIQUE DE L'ETUDE**

## **SECTION 1 : Présentation de la Direction Générale Des Impôts Et Des Domaines (DGID)**

### **Paragraphe 1 : Localisation**

La DGID, qui est une structure administrative du Ministère de l'Economie et des Finances, cohabite dans le même immeuble que la Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE).

Elle se situe en face du Ministère des Plans à Cotonou, après le Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieure en allant vers l'aéroport International Cardinal Bernardin GANTIN.

### **Paragraphe 2 : Organisation et fonctionnement de la DGID**

#### **1- Organisation**

- La Direction Générale des Impôts et des Domaines (DGID) est compétente pour ce qui concerne :
- Les Impôts directs et taxes assimilées ;
- les droits indirects et taxes assimilées autres que ceux exigibles à l'importation ou à l'exportation ;
- Les droits d'enregistrement et de timbre et taxes assimilées ;
- Le domaine privé de l'Etat ;
- L'organisation et la conservation de la propriété et des droits fonciers ;
- La gestion des biens vacants ou placés sous séquestre en conséquence d'une mesure de sûreté générale ;

Dans le cadre de l'accomplissement de sa mission, la Direction Générale des Impôts et des Domaines est chargée :

- de la détermination de l'assiette, de la liquidation, du contrôle et du contentieux de tous les impôts et taxes prévus au Code Général des Impôts ;
- du recouvrement et du reversement au Trésor Public des impôts et taxes ainsi que des redevances domaniales et des taxes annexes ;
- du contrôle fiscal ;
- de la conservation foncière, des hypothèques et autres droits fonciers ;
- de la gestion du domaine privé de l'Etat

- de l'élaboration des comptes administratifs et de la gestion de l'ensemble de son réseau comptable et leur transmission au Receveur Général des Finances en vue de leur mise en examen par la chambre des comptes de la Cours Suprême.

## **2-FONCTIONNEMENT DE LA DGID**

La Direction Générale des Impôts et des Domaines comprend :

- ✓ les directions centrales ;
- ✓ les directions techniques à compétence nationale ;
- ✓ les directions techniques à compétence territoriale ;
- ✓ le secrétariat administratif de la Direction Générale ;

LES DIRECTIONS CENTRALES SONT :

- ✓ l'Inspection Générale des Services (IGS) ;
- ✓ la Mission Fiscale des Régimes d'Exception (MFRE) ;
- ✓ le Centre de Formation Professionnelle des Impôts (CFPI) ;
- ✓ la Direction de la Gestion des Ressources (DGR) ;
- ✓ la Direction de la Législation et du Contentieux (DLC) ;
- ✓ la Direction de l'Information et des Etudes (DIE) ;
- ✓ la Recette Nationale des Impôts (RNI).

LES DIRECTIONS TECHNIQUES A COMPETENCE NATIONALE SONT :

- ✓ la Direction des Grandes Entreprises (DGE) ;
- ✓ la Direction des Centre des Impôts des Moyennes Entreprises (DCIME) ;
- ✓ la Direction des Domaines, de l'Enregistrement et du timbre (DDET) ;
- ✓ la Direction Nationale de Vérifications et d'Enquêtes Fiscales (DNVEF).

LES DIRECTIONS TECHNIQUES A COMPETENCE TERRITORIALE SONT :

- ✓ le Centre des Impôts de Dantokpa et des Autres Marchés (CIDAM) ;
- ✓ les Directions Départementales des Impôts.

Le Secrétariat Administratif de la Direction Générale est chargé :

- ✓ du traitement du courrier ;
- ✓ de la coordination des activités du secrétariat ;

- ✓ de la gestion de l'agenda du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint ;
- ✓ de l'exécution de toutes autres tâches confiées par le Directeur Général et le Direction Adjoint.

Le Secrétariat Administratif est dirigé par un chef de secrétariat.

## LE FONCTIONNEMENT

### LES DIRECTIONS CENTREES

#### L'INSPECTION GENERALE DES SERVICES

- L'inspection Générale des Services a pour attributions le contrôle, la vérification et la surveillance des structures de la Direction Générale des Impôts et des Domaines, en vue :
  - de s'assurer du fonctionnement régulier des services ;
  - d'évaluer l'application correcte et continue des textes légaux et règlementaires ;
  - d'analyser les éléments caractéristiques de l'activité des différents services, à savoir :
    - les résultats des contrôles sur pièces ;
    - les résultats des contrôles sur place ;
  - l'action en recouvrement et les poursuites ;
  - l'évolution des effectifs ;
  - de lutter contre les infractions à la réglementation ;
  - de veiller à l'éthique de la profession.

Elle peut procéder à des études, enquêtes, audits et à toutes autres missions commandées par la Direction Générale.

Elle peut appuyer également des vérifications dans les régies, offices et structures gérant des fonds publics.

Ses interventions se font, soit sur la base d'un programme annuel établi à l'avance, soit sur instruction du Directeur Général des Impôts et des Domaines.

L'Inspecteur Général des Services est assisté, dans le cadre de ses fonctions, des inspecteurs des Services qui ont rang de chefs de service.

### **Paragraphe 3 : Missions**

La Direction Générale des Impôts et des Domaines est composée de dix Directions. Parmi ces dix, nous avons pu visiter cinq Directions compte tenu du temps qui sont : la Direction de la Législation et du Contentieux (DLC), la Direction de l'Information et des Etudes (DIE), la Recette Nationale des Impôts (RNI), la Direction des Grandes Entreprises (DGE), la Direction Nationale de Vérification et d'Enquêtes Fiscales (DNVEF) pour lesquelles nous allons présenter leurs missions.

#### **3-1- La Direction de la Législation et du contentieux**

Elle a pour attributions :

- l'élaboration des avant-projets de textes fiscaux ;
- la codification et la mise à jour permanente du Code Général des Impôts et du Livre des Procédures Fiscales ;
- l'élaboration des textes d'application en toutes matières fiscales ;
- la diffusion de la documentation fiscale et la préparation des campagnes d'information à l'intention des contribuables en liaison avec la Direction des Etudes et de la communication ;
- le traitement de tous les dossiers de réclamation ou de recours gracieux.
- Le contrôle des états de dégrèvement d'office établis par les services d'assiettes et les services de contrôle.

Elle comporte deux services à savoir :

Le service de la Législation et de la Documentation qui a pour attributions :

- l'élaboration d'avant-projets de textes et de mesures d'application en toutes matières fiscales ;
- la codification et la mise à jour permanente du Code Général des Impôts et du Livre des procédures Fiscales ;
- la préparation des campagnes d'information à l'intention des contribuables ;
- la collecte, le traitement, la mise à jour, l'archivage et la diffusion de la documentation.

Le Service du Contentieux qui a pour attributions :

- le traitement de tous les recours gracieux et /ou des réclamations ;

- le contrôle des états de dégrèvement ou de restitution d'office ;
- le contrôle des états de cotes irrécouvrables ;
- le suivi des instances introduites auprès des juridictions compétentes en liaison avec la Recette Nationale des Impôts et l'Agents Judiciaires du Trésor.

### **3-2-La Direction de l'Information et des Etudes (DIE)**

Elle dispose de trois (3) services, à savoir :

- ❖ le Service Accueil et Information
- ❖ le Service Informatique
- ❖ le Service des Etudes
- ❖ Le service Accueil et Informatique est chargé de :
  - ❖ la gestion du guichet unique de collecte des états financiers ;
  - ❖ la coordination des activités des bureaux d'accueils ;
  - ❖ l'édition des publications à usage interne et externe ;
  - ❖ l'organisation des campagnes de sensibilisation et d'information à l'intention des contribuables

Le Service Informatique travaille en collaboration avec la Direction de l'Organisation et de l'Informatique (DOI) du Ministère chargé des Finances afin de proposer une politique informatique de la DGID et veiller à sa mise en œuvre. A cet effet, il est chargé :

- ❖ de concevoir et de réaliser des applications spécifiques pour le service de la DGID et d'assurer sa compatibilité avec toutes les autres structures du Ministère chargé des Finances ;
- ❖ de former et d'assister les services de la DGID à l'exploitation des applications informatiques ;
- ❖ d'assurer la maintenance des équipements informatiques de la DGID ;
- ❖ de participer à l'animation du site Web du Ministère chargé des Finances ;
- ❖ d'assurer l'assistance conseil au niveau de toutes les Directions de la DGID ;
- ❖ de concevoir, d'installer et de gérer tout le réseau informatique de la DGID et d'assurer sa cohésion ;
- ❖ d'évaluer l'organisation et les procédures informatiques de la DGID et de proposer le cas échéant, des solutions optimales de réorganisation et de modernisation.

Le Service des Etudes est chargé de :

- ❖ la réalisation de toutes études relatives à la gestion de l'impôt ;
- ❖ l'exploitation des tableaux de bord mensuels en vue de la recherche de la cohérence dans les résultats ;
- ❖ la centralisation et l'analyse des statistiques des émissions, des décharges ou réductions, des remises ou modérations et des dégrèvements d'office en matière d'impôt d'Etat et d'impôt locaux
- ❖ la participation à toutes études en matière fiscale, économique et financière ;
- ❖ la rédaction des rapports, comptes rendus et autres documents de synthèse périodiques sanctionnant l'exécution des tâches spécifiques assignées à la DGID (sous – programme, plan d'action du Ministère en charge des Finances etc...)

### **3-3-La Recette Nationale des Impôts**

Elle comprend trois (03) services à savoir :

- Le Service de la Comptabilité Générale ;
- Le Service des Etudes et Statistique de Recouvrement
- Le Service du Contrôle et de la Réglementation Comptable.

Le Service de la Comptabilité Générale a pour attributions :

- le contrôle de l'apurement des comptabilités décadaires ;
- l'examen des pièces justificatives ;
- la centralisation des écritures comptables et la tenue des livres-journaux du Recette National des Impôts ;
- l'élaboration de la note d'accord entre le Receveur National des Impôts et le Receveur Général des Finances pour la production du compte de gestion de la Direction Générale des Impôts et des Domaines
- l'élaboration des comptes administratifs et de gestion ainsi que leur justification devant la chambre des comptes de la Cour Suprême en liaison avec la DIE ;
- la conservation des archives comptable de tout le réseau comptable de la DGID

Le Service des Etudes et Statistique de Recouvrement est chargé :

- de la centralisation des statistiques de recouvrement ;
- du suivi de la gestion des acomptes forfaitaires et autres prélèvements effectués pour le compte de la DGID ;
- de l'élaboration des prévisions de recettes fiscales gérées par la DGID ;

- de la répartition des objectifs de recouvrement entre les directions ;
- du suivi de l'exécution du Budget Général de l'Etat et des budgets des communes en matière de recettes fiscales intérieures ;
- de la centralisation de bordereaux de développement des recettes budgétaires et des états de sommes versées au trésor

Le service du Contrôle et de la Règlementation Comptable est chargé :

- du contrôle de l'ensemble du réseau comptable de la Direction Générale des Impôts et des Domaines en liaison avec l'Inspecteur Générale des Services ;
- du suivi de l'application de la réglementation comptable et des procédures de recouvrement ;
- de l'élaboration des notes, de l'actualisation et de la diffusion des instructions relatives à l'organisation et aux règles comptables ;
- de la gestion et du contrôle de l'ensemble des imprimés valeurs ;
- du suivi du traitement et de l'apurement des restes à recouvrer ;
- du suivi de la compensation des arrières d'impôts et des crédits d'impôts ;
- de la consolidation des états nominatifs des restes à recouvrer et des crédits d'impôts ;
- de la mise en œuvre de la procédure d'admission en non-valeur des cotes irrécouvrables.

La Recette Nationale des Impôts est dirigée par un comptable public. Il est le comptable Supérieur de l'administration des Impôts. En tant que comptable secondaire de l'Etat, il est responsable de sa gestion devant la chambre des comptes de la cours suprême.

### **3-4-DES DIRECTIONS TECHNIQUES A COMPETENCE NATIONALE.**

La Direction des Grandes Entreprises (DGE)

La Direction des Grandes Entreprises comprend quatre services à savoirs :

- les Services d'Assiette ;
- le Service du Contrôle Fiscal ;
- la ou les Recettes Principales des Impôts ;
- la Cellule Informatique.

Les Services d'Assiette sont chargés :

- de l'assiette et de la liquidation de l'ensemble des impôts d'Etat et taxes assimilées dont sont redevables les grandes entreprises ;
- de la gestion de l'acompte sur impôt assis sur les bénéfices et autres acomptes assimilés ;
- des contrôles formes, sur pièces et ponctuels ainsi que la gestion physique des dossiers ;
- de l'instruction des réclamations ou des recours gracieux ;
- de la confection des états de dégrèvement d'office ;
- du suivi des créations, suspensions et fermetures d'entreprises en liaison avec la Cellule Informatique.

Le Service du Contrôle Fiscal est Chargé de :

- la vérification limitée ou générale de la comptable des entreprises dont les dossiers sont gérés par la Direction des Grandes Entreprises ;
- la vérification de la situation fiscale personnelle des dirigeants et des associés des entreprises relevant de sa compétence ;
- l'instruction des réclamations et des recours gracieux ;
- la confection des états de dégrèvement d'office.

La Recette Principale des Impôts à pour attributions :

- le recouvrement des impôts et taxes gérés par la Direction des Grandes Entreprises ;
- la gestion des crédits d'impôts ;
- l'établissement des états de cotes indûment imposées et des cotes irrécouvrables ;
- l'instruction de réclamation et des recours gracieux.

Le receveur de la Direction des Grandes Entreprises, en sa qualité de comptable public, exerce l'action en recouvrement appropriée à l'encontre des contribuables retardataires, défaillants ou récalcitrants. Il est assisté d'un fondé de pouvoir.

La Cellule Informatique a pour tâches :

- le suivi de la mise en œuvre de la politique d'informatisation de la Direction des Grandes Entreprises ;
- le suivi de l'exploitation des applications informatiques de la Direction des Grandes Entreprises ;
- l'assistance aux utilisateurs dans l'exploitation des applications informatiques ;

- la liaison entre la Direction des Grandes Entreprises et la Direction de l'Information et des Etudes.

La Direction des Centres des Moyennes Entreprises

La direction des Centres des Moyennes Entreprises a pour attributions :

- l'assiette, la liquidation, le contrôle et le recouvrement des impôts et taxes dont sont redevables les moyennes entreprises ;
- l'instruction des réclamations ou des recours gracieux et la confection des états de dégrèvement d'office ;
- l'établissement des cotes irrécouvrables et des cotes indûment établis ;
- l'étude et le suivi de dossiers spécifiques ou technique sur instruction du Directeur Général des impôts et des domaines.

La Direction des Centres des Moyennes Entreprises comprend :

- les Centres des Impôts des Moyennes Entreprises ;
- la Cellule Informatique.

Les Centres des Impôts des Moyennes Entreprises sont chargés de : l'assiette, de la liquidation, du contrôle, du recouvrement et du traitement du contentieux des impôts d'Etat dont sont redevables les moyennes entreprises.

Les Centres des impôts des Moyennes Entreprises comprennent :

- les Services d'Assiette ;
- les Services du Contrôle Fiscal ;
- la ou les Recettes des Impôts.

Les Services d'Assiette sont chargés :

- de l'assiette et de la liquidation des impôts d'Etat dont sont redevables les moyennes entreprises ;
- des contrôles formels, sur pièces et ponctuels ainsi que du suivi des dossiers ;
- de la confection des états de dégrèvement d'office ;
- de l'instruction des réclamations et des recours gracieux ;
- du suivi des créations, suspension et fermetures d'entreprises en liaison avec le service Informatique ;

- de la gestion de l'acompte sur impôt assis sur les bénéfices et autres acomptes assimilés.

Le Service du Contrôle Fiscal est chargé de :

- la vérification limitée ou générale de la comptabilité des entreprises dont les dossiers sont gérés par la Direction des Centres des Impôts des Moyennes Entreprises ;
- la vérification de la situation fiscale personnelle des dirigeants et des associés des entreprises dont les dossiers sont gérés par la Direction des Centres des Moyennes Entreprises ;
- l'instruction des réclamations et des recours gracieux ;
- la confection des états de dégrèvement d'office.

La Recette des Impôts a pour attributions :

- le recouvrement des impôts et taxes gérés par la Direction des Centres des Moyennes Entreprises ;
- la gestion des crédits d'impôts ;
- la confection des états des cotes indûment imposées et des états de cotes irrécouvrables ;
- l'instruction des réclamations et des recours gracieux.

Le receveur, en sa qualité de comptable public, exerce l'action en recouvrement appropriée à l'encontre des contribuables retardataires, défaillants ou récalcitrants. IL est assisté d'un fondé de pouvoir.

La Cellule Informatique de la Direction des Centres des Moyennes Entreprises a pour tâches :

- le suivi de la mise en œuvre de la politique d'informatisation de la Direction des Centres Moyennes Entreprises ;
- le suivi de l'exploitation des applications informatiques de la Direction des Centres des Moyennes Entreprises ;
- l'assistance aux utilisateurs dans l'exploitation des applications informatiques ;

### **3-5-LA DIRECTION NATIONALE DE VERIFICATION ET D'ENQUETES FISCALES**

La Direction Nationale de Vérification et d'Enquêtes Fiscales a pour attributions :

- l'orientation de la politique du contrôle fiscal de la Direction Générale des Impôts et des Domaines ;
- l'élaboration du programme de vérification ;
- le suivi de la mise en œuvre de la programmation du contrôle fiscal ;
- l'appui technique aux services
- l'analyse des résultats du contrôle fiscal ;
- les recherches, les enquêtes et les investigations à but fiscal ;
- la mise en œuvre de toutes les procédures de contrôle ;
- l'instruction des réclamations et / ou des recours gracieux ;
- l'établissement des états de dégrèvement d'office.

La Direction National de Vérification et d'Enquêtes Fiscal comprend :

- La Brigade d'Enquêtes Fiscales (BEF) ;
- La Brigade de Vérifications et d'Intervention Rapide.

La Brigade d'Enquêtes Fiscales(BEF) a pour attributions :

- la recherche et le traitement des informations de recoupement auprès des administrations et institution ou structures assimilées et des opérateurs économiques (entreprises privées et publiques) ;
- le suivi des entreprises qui se déclarent sans activité ;
- la mise en évidence des systèmes de fraudes sur le chiffre d'affaires ;
- la recherche des contribuables qui se maintiennent à tort sous un autre régime fiscal que le leur ;
- l'appui tactique aux services d'assiette, de contrôle ou de recouvrement ;
- l'élaboration du programme de vérifications de comptabilité et de situation fiscale personnelle par l'étude et l'enrichissement des propositions des autres services de la DGID.
- la mise en œuvre de toutes les procédures d'urgence que nécessitent certaines enquêtes.
- La Brigade de Vérification et d'Intervention Rapide (BVIR) est chargée de :

- la vérification de comptabilité des entreprises dont les dossiers ne sont pas gérés par les directions ayant un service de contrôle fiscal ;
- la vérification de la situation fiscale personnelle des contribuables dont les dossiers ne sont pas gérés par les directions ayant un service de contrôle fiscal ;
- la mise en œuvre diligente des procédures de contrôle que requièrent les résultats de certaines enquêtes conduites par la Brigade d'Enquêtes Fiscales ;
- l'exploitation des résultats de certains contrôles réalisés avec les services des Douanes ;
- l'instruction des réclamations contentieuses et des recours gracieux ;
- la confection des états de dégrèvement d'office.

### **3-10 DES DIRECTIONS TECHNIQUES A COMPETENCE TERRITORIALE**

Le CENTRE DES Impôts DE Dantokpa et des Autres Marchés

Elle comprend trois services à savoirs :

- ✓ les Services d'Assiette ;
- ✓ la Recette des Impôts ;
- ✓ la Cellule Informatique.

Les Services d'Assiette sont chargés :

- ✓ de l'assiette et de la liquidation des impôts d'Etats dont sont redevables les contribuables qui figurent à leurs répertoires ;
- ✓ du suivi de l'évolution des dossiers des contribuables préalablement soumis à la TPU ;
- ✓ de la confection des états de dégrèvement d'office ;
- ✓ de l'instruction des réclamations contentieuses et des recours gracieux.

La Recette des Impôts a pour attributions :

- ✓ le recouvrement des impôts et taxes gérés par le Centre des Impôts de Dantokpa et des Autres Marchés ;
- ✓ la gestion des crédits d'impôts ;
- ✓ la confection des états des cotes irrécouvrables et ou des cotes formant double emploi.

La Cellule Informatique a pour tâches :

- ✓ le suivi de la mise en œuvre de la politique d'informatisation du Centre des Impôts de Dantokpa et des Autres Marchés ;

- ✓ le suivi de l'exploitation des applications informatiques Centre des Impôts de Dantokpa et des Autres Marchés ;
- ✓ l'assistance aux utilisateurs dans l'exploitation des applications informatiques ;
- ✓ la liaison entre le Centre des Impôts de Dantokpa et des Autres Marchés et la Direction de l'Informatique et des Etudes.

Les Directions Départementales des Impôts

Les Directions Départementales des Impôts sont établies aux chefs- lieux des départements. Elles sont chargées de l'animation, de la coordination et du contrôle des activités des services fiscaux implantés au niveau des communes et de la représentation de la Direction Générale des Impôts et des Domaines dans les diverses instances administratives départementales.

Outre le Secrétariat, la Direction Départementale des Impôts et des Domaines dans les Petites Entreprises (CIPE), du Centre des Domaines et de la Cellule Informatique

Le Centre des Impôts des Petites Entreprises est chargé de :

- ✓ l'assiette, de la liquidation, du contrôle et du recouvrement des impôts et taxes relevant de sa compétence ;
- ✓ l'instruction des demandes contentieuses ou gracieuses ;
- ✓ l'établissement des états de cotes indûment imposées et des états de cotes irrécouvrables ;
- ✓ l'établissement des états de dégrèvement d'office

## **DES DISPOSITIONS DIVERSES**

Le Directeur Général des Impôts et des Domaines est nommé par décret pris en Conseil des Ministres sur proposition du Ministre en charge des Finances. Il est assisté d'un adjoint nommé par arrêté du Ministre en charge Finances sur proposition du Directeur Général des Impôts et des domaines.

Les Directeurs Centraux, les Directeurs Techniques, les Directeurs Départementaux et les Inspecteurs des Services sont nommés par arrêté du Ministre en charge des Finances sur proposition du Directeur Général des Impôts et des Domaines, parmi les Administrateurs des Impôt de la catégorie A échelle 1 ayant accompli au moins dix (ans) de service.

Les Directeurs Centraux, les Directeurs Techniques, les Directeurs Départementaux peuvent être assistés chacun d'un adjoint nommé dans les mêmes conditions.

Les Receveurs des Impôts et les Fondés de pouvoir sont nommés par arrêté du Ministre en charge des Finances sur proposition du Directeur Général des Impôts et des Domaines, parmi les cadres de la catégorie A ou de la catégorie B ayant au moins cinq (5) ans de service.

Les Chefs des Centres des Domaines sont nommés par arrêté du Ministre en charge des Finances sur proposition du Directeur Général des Impôts et des Domaines, parmi les Administrateurs des Impôts de la catégorie A échelle 1 ayant accompli au moins cinq (5) ans de service.

Les Chefs des Services, les Chefs des Centres des Moyennes Entreprises, les chefs des Cellules Informatique et le Chef du Secrétariat Administratif de la Direction Générale sont nommés par décision du Directeur Général des Impôts et des Domaines, parmi les cadres les plus anciens de la catégorie A ou de la catégorie B.

L'organisation et le fonctionnement des services sont précisés par note de service du Directeur Général des Impôts et des Domaines.

Le Directeur Général des Impôts et des Domaines est chargé de l'application du présent arrêté qui prend effet à compter de la date de sa signature.

Le présent arrêté qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, notamment celles de l'arrêté n° 339/MFE/DC/SGM/DGID du 06 avril 2006, sera publié au journal officiel.

## **SECTION 2 : Déroulement du stage et l'intérêt de l'étude**

### **Paragraphe 1 : Déroulement du stage**

Notre stage s'est déroulé à la Direction Générale des Impôts et des Domaines (DGID) du Ministère de l'Economie et des Finances plus précisément à la Direction de la Recette Nationale des Impôts (RNI). Lors du stage, la majeure partie de notre temps a été consacrée à la collecte des données, à la revue documentaire et la rédaction de notre mémoire.

### **Paragraphe 2 : Intérêt de l'étude**

Notre structure d'accueil s'est assigné des missions et des objectifs à atteindre. Ainsi, la contribution de notre étude pour atteinte de ces objectifs serait d'une importance capitale. La DGID possède plusieurs missions, dont la plus importante que notre étude pourrait contribuer à atteindre est de définir et de suivre la mise en œuvre des politiques et stratégies de recouvrement afin de permettre à l'Etat de faire des dépenses d'investissements.

### SECTION 3 : PROBLEMATIQUE, OBJECTIFS ET HYPOTHESES

#### **Paragraphe 1 : Problématique**

Le problème de la pauvreté a atteint son point cumulant et a suscité une importante réunion de 189 pays sous l'égide des Nations Unies pour travailler dans le sens de la réduction de la pauvreté à l'échelle planétaire et du développement durable. Ces buts généraux sont repris dans huit points appelés Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), par les Institutions de Brettons Wood en collaboration avec d'autres agences de développement en septembre 2002. Il s'agit entre autres de réduire de moitié par rapport à 1990 la pauvreté à l'horizon 2015 en réalisant des infrastructures routières, sanitaires et d'éducation, pour atteindre une croissance économique qui ainsi profiterait aussi aux plus démunis. En effet, après leurs indépendances, les pays à faible revenu, principalement ceux de l'Afrique au sud du Sahara, s'étaient retrouvés acculés par la nécessité d'amorcer leur développement (CAA, 2004).

Si le développement économique était la plus importante des préoccupations, le financement des projets porteurs de croissances rencontrait dans sa concrétisation l'insuffisance des ressources. Cette impuissance des recettes des Etats à couvrir les dépenses publiques, laisse apparaître des besoins de financement qui peuvent trouver leur origine dans beaucoup de facteurs : l'insuffisance de l'épargne intérieure, le décalage entre le rythme de perception des recettes et le calendrier des dépenses, la reconstitution des réserves de change, la réalisation d'infrastructure dont le coût dépasse la bourse du pays, et d'autres investissements pour atteindre la croissance (CAA, 2004).

Dans la course pour la couverture de ces besoins de financement, les Etats s'endettent conformément à diverses modalités. Par ailleurs, des contraintes budgétaires sont imposés aux pays appartenant à un espace économique commun afin d'éviter des dérives. La rétrospection et la prévision analytique de la dette extérieure s'appuie généralement sur des indicateurs permettant de mesurer l'aptitude d'un pays à résister devant ses obligations extérieures. Ces indicateurs portent à la fois sur les stocks et les flux de la dette extérieure.

Les pays en développement s'acquittent de leurs dettes en devises à cause de l'impossibilité d'emprunter dans leurs monnaies nationales. Actuellement, marqué par l'avènement de l'euro, l'impact de ce dernier sur les pays africains, l'évolution du Système Monétaire International (SMI) dépend non seulement du régime de change et du degré

d'utilisation de l'euro dans leurs opérations économiques internationales, mais aussi de la nature de ces opérations.

En terme de biens et services, les pays de la zone franc seront exposés aux externalités des fluctuations de l'euro par rapport aux autres devises surtout de dollar si les pays contribuant aux flottements libres peuvent réduire les chocs externes en ajustant par le prix et le change. Dans ces circonstances, la compétitivité externes des produits de la zone franc peut être mise en jeu.

On aperçoit que l'arrimage du franc CFA à l'euro est un instrument solide pour que les dettes libellées en cette devise ne subissent pas de risque de change quand on identifie l'analyse à la dette extérieure parce que n'ayant aucune chance de varier, le cours de cette monnaie par rapport au franc CFA reste intact. Autrement, un pays de la zone franc dont la caisse de dette extérieure est majoritairement constituée de devises autres que l'euro, est sujet d'évident risque de fluctuation de change.

Au 30 juin 2012, l'encours de la dette publique extérieure du Bénin s'élève à 667 milliards de FCFA (constituée des emprunts obligataires et des arriérés salariales des années d'avant 2006 qui ont été titrés en 2007). Cet encours de la dette extérieure qui était de 920 milliards de FCFA en 2005 a chuté à 266 milliards en 2006 du fait des annulations de dettes avant de connaître une augmentation du fait des nouveaux emprunts contractés par l'Etat (CAA, 2008 et 2013).

Lorsqu'on est d'accord pour dire que la dette extérieure peut porter un coup à la croissance économique, peut négativement influencer la compétitivité extérieure ou encore trop de dettes peut tuer la dette, il ne fait pas l'ombre d'un doute que la première question qui vient en idée est de connaître l'influence du taux de change sur la gestion de la dette publique extérieure béninoise.

Le taux d'endettement était à 37% en 2003, 15% en 2006, 21% en 2007, 31% en 2010 et à 29% en 2014. (FMI/Banque de France/ Fed de saint louis/ Euostat dans le journal le figaro). Le total du service de la dette c'est-à-dire la somme des remboursements de capital et intérêts réellement payés en devises étrangères, en biens ou en services sur la dette à long terme les intérêts payés sur la dette à court terme et les remboursements (rachat et frais) payés au FMI (indicateurs du développement dans le monde site officiel de la banque mondiale).

## **Paragraphe 2 : OBJECTIFS ET HYPOTHESES DE L'ETUDE**

### **A- OBJECTIFS DE L'ETUDE**

#### **1. OBJECTIFS GENERAL**

L'objectif général de notre étude est de déterminer les effets de fluctuations de change sur la gestion de dette publique extérieure du Bénin.

#### **2. OBJECTIFS SPECIFIQUES**

- Identifier les méthodes de la gestion de la dette publique sur les fluctuations de change.
- Déterminer les effets des fluctuations de change sur les stocks de la dette publique extérieure béninoise

### **A- HYPOTHESE DE L'ETUDE**

S'il ne fait pas l'ombre d'un doute que pour atteindre l'objectif principal, on ne peut se passer des objectifs spécifiques, il est aussi une contrainte d'élaborer des hypothèses spécifiques, aux fins de rejoindre l'objectif principal.

Ainsi, au niveau spécifique, nos hypothèses sont les suivantes :

- Les fluctuations de change affectent négativement la dette extérieure béninoise.
- Une variation de taux de change influence positivement les stocks de la dette publique extérieure béninoise.

## SECTION 4 : REVUE DE LITTERATURE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE

### Paragraphe 1 : REVUE DE LITTERATURE

#### A- Classification conceptuelle

Dans cette partie, nous expliciterons les notions de gestion, de fluctuation, du taux de change, de la dette extérieure.

**Gestion :** Selon le dictionnaire universel (2008), 5<sup>ème</sup> édition la gestion est une action d'administrer, d'assurer la rentabilité. C'est une discipline qui étudie l'organisation et le fonctionnement des unités économiques. S'il s'agit d'un portefeuille, elle est une activité d'une banque ou d'un agent de change qui gère les valeurs d'un client. Mais s'il s'agit des ressources naturelles, elle est l'ensemble de dispositions visant à protéger et à améliorer les milieux naturels en vue de leur exploitation rationnelle

**Fluctuation :** selon le dictionnaire universel (2008), 5<sup>ème</sup> édition la fluctuation est le mouvement alternatif d'un liquide. C'est-à-dire des variations fréquentes, défaut de fixité. Depuis les années 1970 les fluctuations du taux de change ne sont plus expliquées par les seuls déterminants fondamentaux mais également par les facteurs psychologiques. Les anticipations et les spéculations des agents économiques jouent un rôle essentiel dans l'instabilité des taux de change. En effet, en vue de maximiser leur profit, ces agents économiques anticipent ou spéculent. Les anticipations des agents économiques face aux diverses politiques sur les marchés contribuent soit à stabiliser le marché soit à exacerber le déséquilibre sur le marché de change. Cette pratique provoque la variation du taux de change.

**Le change :** le change est l'opération par laquelle on se procure contre la monnaie nationale des moyens de paiement valables à l'étranger et investissement. Ainsi définir les opérations de change donne lieu à des offres et à des demande de devise qui se rencontrent sur un marché et permettent de déterminer le taux de change encore appelé cours de change. Ce marché fonctionne à travers plusieurs modalités notamment les différents types de cotation. A travers les cotations, les agents économiques se comportent différemment afin que chaque partie puisse tirer profit de son opération en utilisant les diverses mesures de couverture et les diverses innovations financières du marché de change.

**Taux de change :** De manière générale, le taux de change est le prix relatifs d'une monnaie par rapport à une autre. L'expression « « cours de change » » est une expression synonyme de « « taux de change » ». Par contre, le taux de change est une notion à bien distinguer de celle

de parité : la parité d'une monnaie par rapport à une autre est le rapport des pairs des deux monnaies ; le pair d'une monnaie étant définition de la valeur externe de cette monnaie par un certain poids d'or ou par une certaine quantité d'une devise-clé. On peut retenir que le taux de change à la valeur de la monnaie nationale exprimé en monnaie étrangère et est influencé par plusieurs facteurs.

Notion de dette extérieure : La dette extérieure correspond, si l'on exclut les réévaluations, au cumul des financements extérieurs annuels. Si on désigne par  $D_t$  la dette extérieure à la fin de la période  $t$  et  $SE$  l'Épargne extérieure de la période  $t$ , on a :  $D_t = ? SE$

L'endettement extérieur, complément de l'épargne intérieure, peut être défini comme les engagements des unités résidentes envers les unités non résidentes, remboursables en devises ou en bien et services. On peut distinguer la dette à court terme qui a une échéance inférieure ou égale à un an, de la dette à long et moyen terme dont l'échéance est supérieure à un an. En effet, la dette extérieure exclut la dette remboursable en monnaie nationale, les investissements directs et la dette à échéance inférieure à un an.

Du point de vue des créanciers, la dette peut être contractée auprès de créanciers officiels ou privés. La dette envers les officiels couvre les prêts consentis par les organismes internationaux et les banques régionales (dette multilatérales) ainsi que ceux consentis par les gouvernements étrangers et les organisations publiques autonomes (dette bilatérale).

Du point de vue des débiteurs, on distingue la dette contractée par le secteur public (dette publique), ou contractée par le secteur privé mais bénéficiant de la garantie d'un organisme public (dette garantie), et la dette contractée par le secteur privé dont le remboursement n'est pas garanti par un organisme public (dette privée).

(FMI, programmation financière, cas de la Tunisie.1998).

### **L'intérêt de l'étude**

Notre travail de recherche doit permettre d'identifier les difficultés inhérentes à la gestion des fluctuations de change en rapport avec la dette publique extérieure au premier chef, et au second chef, de connaître les nouveaux paramètres à intégrer dans la gestion des fonds d'emprunt extérieur en vue d'en améliorer la qualité.

Il s'agit de façon pratique de :

Répertorier les effets de fluctuations de change le long du cycle de vie de la dette extérieure.

Identifier les effets de fluctuations de change sur quelques projets financés sur fonds d'emprunt extérieur en vue d'appréhender l'importance du risque de change dans la gestion de la dette extérieure.

## **B-Fondement théorique**

### **1-L'endettement face au taux de change.**

Ici on pense évidemment aux brusques variations des montants de crédits accordés (taux de change) qui permet être très brutale lorsqu'on assiste à un renversement des anticipations. On sait notamment que le taux de change a joué un rôle central dans la crise de la dette de 1982 qui a frappé les pays d'Amérique latine. En ce qui concerne les pays à faible revenu, le taux de change ne joue pas contre qu'un rôle mineur, étant donné que leur financement extérieur est surtout public, constitué à base de dotations budgétaires à forte inertie. (Marc RAFFINOT [1998]).

### **2-Les conceptions traditionnelles de l'endettement**

#### **a-Conception Keynésienne de l'endettement**

Pour les keynésiens, l'endettement en générale n'entraîne pas de coût ni pour les générations présentes et future du fait des investissements nouveaux qu'il génère. Dans le modèle keynésien de l'endettement de l'Etat, la démarche globale et les effets multiplicateurs et accélérateurs sont des caractéristiques fondamentales de leurs théories. Dans cette approche, l'endettement favorisant la relance de la demande globale entraîne par l'effet accélérateur une augmentation plus que proportionnelle de l'investissement, qui provoque à son tour une hausse de la production. Le déficit budgétaire, qui conduit par ses flux successifs à augmenter le stock de la dette produit l'expansion du cycle économique par la demande et l'investissement autonome. Le déficit auquel correspond de l'emprunt stimule la demande et permet d'alléger le coût de son remboursement. Cet argument reste plausible tant que le sous-emploi des ressources productives existent, selon la thèse keynésienne. (Cité par Léonce Yapo ; 2001)

#### **b -la conception classique de l'endettement**

Contrairement à la théorie keynésienne de l'endettement qui favorise l'accumulation du capital et la consommation des générations futures ou présentes, les classiques assimilent l'endettement à l'impôt futur et imputent à l'Etat une connotation négative. Selon Ricardo (1817), les citoyens voient dans l'emprunt un impôt différé dans le temps et se comportent

comme s'ils sont contraints de payer un impôt ultérieurement pour rembourser cet emprunt quel que soit le décalage intergénérationnel. En d'autre terme, le comportement des agents économiques est guidé par une anticipation à la hausse des impôts. Toutefois, une réserve peut être introduite selon la nature ou la qualité des dépenses (dépense de transfert ou investissement) financé par l'emprunt.

Dans les données de la BM (2007) la dette extérieure à long terme était entièrement publique dans la plus part des pays pauvres : le Bénin, le Burkina Faso, le Congo le Guyane. Il en résulte que la dette vise avant tout à réaliser les infrastructures publiques à caractère économique et sociale. (Cité par Léonce Yapo ; 2001)

### **3-Les conceptions récentes (moderne) de l'endettement**

#### **Les approches alternatives à la théorie keynésienne face à l'endettement :**

La théorie keynésienne justifie la nécessité de l'endettement public pour la relance économique alors que ces approches explorent le champ des stratégies électorales, les gouvernements de coalitions et les gouvernements unitaires etc...Pour Alesina et Tabellini(1989), s'il existe dans un pays où on a deux partis qui sont potentiellement en position d'accéder fréquemment au pouvoir alors ces partis ont des préférences différentes quant à la nature des dépenses publique. Le parti au pouvoir peut décider d'augmenter aujourd'hui les dépenses publiques en s'endettant, satisfaisant son électorat, aux mieux de se maintenir au pouvoir et au pire de ne pas faciliter la vie à son adversaire. Ainsi il crée les conditions de gêner ultérieurement son adversaire politique du point de vue de la gestion du budget, si ce dernier venait à conquérir le pouvoir. Il engage aujourd'hui des recettes fiscales futures et donc diminue les possibilités futures de dépense de son adversaire surtout si la dette venait à être important. En effet, le deuxième parti, une fois au pouvoir sera tenu de rembourser à un moment le service de la dette de l'emprunt. Ainsi, il sera obligé de réviser ses promesses électorale en diminuant les dépenses sociales et au risque de me contenter son électorat. D'où l'idée de stratégie électorale à travers la dette. D'autre auteur on également élaborer les modèle sur les stratégies électorales et les cycles politique et l'endettement public (Persson, Svenson [1989] ; Aghion et Bolton [1990] ; Milesi-Ferret [1995]).

Alesina et Drazen (1991) explique l'endettement public par le report fiscal nécessaire à l'ajustement budgétaire dans un conteste de deux ou plusieurs partis d'un gouvernement au pouvoir où gouvernement de coalition et qui ne s'endettent pas sur la répartition de la charge de l'impôt pouvant compenser les déficits. A cet effet, chaque parti essaye de préserver son

électorat et de faire payer les autres franges de la population réservées par rapport à son idéologie.

### **C-Fondement empirique**

Les études recensées en rapport avec le thème ne sont pas nombreuses. En effet, le lien entre les fluctuations de change et la dette publique extérieure à faire l'objet de recherche économétrique.

La dette extérieure qui est un prêt financier accordé en vue d'améliorer l'économie d'un pays en voie de développement par un pays à économie dominante doit être remboursé concordants au pacte d'emprunt. L'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE) et l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM) a entraîné une réduction très significative de la dette extérieure des pays africains les plus pauvres. L'objectif visé, au-delà d'une simple réduction de dette, est de permettre aux pays de maintenir un seuil de viabilité de leur dette sur le moyen et le long terme, tout en mobilisant les ressources nécessaires à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Cependant, le développement économique et l'atteinte des OMD supposent des flux de Financement importants qui pourraient amener les pays de la zone franc à se retourner vers les créanciers dits émergents tels que les pays arabes et la Chine. Cet endettement à des conditions non concessionnelles auprès des nouveaux pays dits émergents peut entraîner des crises d'endettement. C'est pourquoi la communauté internationale mène des réflexions visant à encadrer le processus de réendettement des pays post-PPTE en vue de permettre à ces pays de mobiliser les ressources dont ils ont besoin dans les limites de leur capacité de remboursement.

Dans le but d'atteindre cet objectif, les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ont adopté le 04 juillet 2007, le Règlement N°09/2007/CM/UEMOA portant cadre de référence de la politique d'endettement public et de gestion de la dette publique dans les Etats membres de l'UEMOA. Ce dispositif permet entre autres à chaque pays membre, d'avoir un guide concernant les décisions d'emprunts de manière à couvrir son besoin de financement tout en tenant compte des moyens dont il dispose pour assurer le service de sa dette actuelle et future ainsi que des chocs auxquels il peut être exposé.

Conformément aux prescriptions de ce Règlement, chaque Etat doit se doter d'un document portant stratégie d'endettement pour l'année, à annexer à la loi des finances. Le Bénin s'est toujours soumis à ces prescriptions depuis 2009 où une stratégie d'endettement annuelle est élaborée.

Au titre de l'année 2013, le document de stratégie d'endettement préparé par le Comité Technique d'Appui à la Commission Nationale de l'Endettement (CTA/CNE) s'articule autour des points ci-après :

- Statistiques de la dette publique de 2007 à 2011;
- Stratégie d'endettement public pour l'année 2013.

Considérée par Hugo et al (2006), un conseiller juridique du comité d'annulation de la dette du tiers monde (CADTM), l'audit citoyen de la dette est un instrument de démocratisation des relations économique et de contrôle démocratique des actes de gouvernement .c'est dans cette vision qu'il préconisait que : « l'audit de la dette est justifié par les dégâts sociaux qu'elle provoque dans les PVD .cette dette constitué un obstacle à la croissance économique et au développement de PVD lorsqu'elle est mal gérée » Ainsi donc l'encouragement de la paresse les conflits d'intérêt et l'inflation sont autant de dégâts sociaux que peuvent être provoqués par la dette.

Simoukoua (2005) ne dit pas moins lorsqu'il affirme que « outre les risques économiques, les risques financiers affectent également la dette extérieure publique béninoise » dans son mémoire de DESS « réflexion sur la gestion des risques liés au financement des projets sur emprunt extérieures ». A donc en croire Simoukoua, beaucoup de risques financiers comme l'augmentation de la dette des générations futures, la limitation des recherches sur les ressources naturelles du pays et beaucoup d'autres guettent le pays.

De même, cette idée transparait dans le mémoire « Allègement de la dette des PVD : Cas du Bénin » FASSEP (2000) de J.S Adadja qui conclut que « le financement des projets nationaux par la complicité de l'épargne intérieure a le mérite de pouvoir réduire progressivement la dépendance financière extérieure ». Selon cet auteur, un privilège doit être accordé à l'épargne intérieure en vue de réduire ou carrément d'éradiquer la dépendance financière extérieure tout comme ce que pense Ismaël Bada dans son mémoire de maîtrise des sciences économiques « Le Bénin face au recours à l'emprunt extérieure dans le processus de développement 1975-1990 » Qui dit « L'épargne nationale doit être encouragée et dynamisée

puisque cette épargne pour développer le pays ne manque pas, elle est plutôt drainée ailleurs ».

Dans la même idée d'exclusion de la dette extérieure, Ricardo et al dans leur article sur le péché originel, dans la revue *Erudit* (2003), ont conclu que l'intégration financière internationale n'a pas fonctionné comme prévu : « Au lieu d'accélérer la croissance de PVD, elle est devenue une importante source de risque ». Ils conçoivent donc qu' à force d'accorder un crédit à la dette extérieure, les risques s'amplifient.

De plus, Claude Sinzogan (1999), économiste principal de la Cellule d'Analyse de Politique Economique (CAPE) avec la collaboration de Sylvain Degbe, consultant, a évalué le Taux de Change Réel (TCR) du Bénin attestent que « un endettement excessif est source de déséquilibre extérieure et donc de perte de compétitivité. Quant à la dette extérieure, il affirme qu'elle influence négativement la compétitivité du Bénin ». C'est donc pour préserver l'équilibre et la compétitivité extérieure du Bénin qu'ils en sont arrivés à cette conclusion.

Nonobstant ces multiples inconvénients décriés par nombre d'auteurs, ses innombrables avantages sont préconisés par d'autre auteur.

En effet, pour faire étalage de l'avantage que le recours à l'emprunt extérieure peut porter au PVD Michel Saint Marc affirme que « L'évidence est là, que plus un Etat consacre des ressources en devises ou des crédits à des achats productifs, plus vite cet Etat s'équipera et plus vite il aura la chance de se développe ». Sur ces mots, Michel met un accent particulier sur l'importance des dettes extérieures visant que ces dernières peuvent propulser l'Etat vers un efficace développement.

En conclusion, il est évident de retenir que certaines conditions se révèlent indispensables pour l'endettement extérieur. C'est ceux sur quoi David Cohen (1986), dans son œuvre *Monnaie, Richesse et Dette des nations* P167-200 stimule que « les entrées de fonds viennent combler un des trois écarts possibles :

Le déficit en devises étranger qui est l'écart entre les importations et les exportations ;

La différence entre l'investissement et l'épargne ; Le déficit du budget de l'Etat ».

Tous ces mots seront résumés en des termes plus simples.

Au regard de l'utilité de l'endettement pour le développement, Antoine Ulmo et al (1985) vont affirmer dans *Mondes en Développement*, Tome 13n°50 /51, page 250 que

« L'endettement extérieur n'est pas bon ou mauvais en soi ; qu'il conviendrait plutôt de rechercher les critères qui le rendent légitime et qui permettent de fixer son niveau optimal dans le développement économique d'un pays.

Selon le dictionnaire universel (2008) 5ème édition, le change est défini comme l'action de changer. En référence à ce même dictionnaire, le taux de change, un point essentiel de notre étude est défini comme le contrôle des changes, par lequel l'Etat équilibre l'offre et la demande de devises.

Considérant l'aspect que présente les taux de change, il est aberrant de ne pas en dégager les risques. Parlant des risques de change dans son mémoire de fin de formation cycle II de l'INE « risque de change et gestion de la dette extérieure en république du BENIN » (1992), Mouritalabi Badarou démontre que les risques de change affectent effectivement la dette extérieure du Bénin. Ceci ainsi dit, ces risques ont des conséquences sur les dette extérieures. C'est dans ce même sillage que Ricardo Hausmann et al dans leur article sur le péché originel, dans la revue Erudit (2003) ont conclu : « quant au risque de change, le péché originel, ne disparaîtra pas de sitôt avec la recette standard de Prudence macroéconomique et de consolidation des institutions nationales ».

Ainsi les travaux de la Société Française de Conseil en développement (SFC), 1994 sur la compétitivité de l'économie béninoise ont conclu qu'il y a une détérioration de la compétitivité macroéconomique à partir des années 85 et 86 malgré la faiblesse de l'inflation à cause des dévaluations sensibles des monnaies des pays concurrents, de la surévaluation du FF, monnaie d'ancrage du FCFA, et de la détérioration des termes de l'échange.

## Paragraphe 2 : Méthodologie de recherche :

Il s'agit dans ce paragraphe de décrire les variables, établir les modèles expliquant chaque variable et d'exposer les méthodes d'estimation.

### A-Définition des variables et sources des données :

#### 1- Définition des variables

**TE** : taux d'endettement qui est la variable expliquée de l'équation

**TC** : taux de change

**FSDE** : flux de stock de la dette extérieure

#### 2- Source des données

Les données utilisées dans cette étude sont des données secondaires. Elles couvrent la période 1985 à 2013. Elles ont été collectées d'une base de données de la CAA, de la DGAE et de la Banque Mondiale.

### B- Présentation et méthode d'estimation du modèle

#### 1-Présentation du modèle

Le modèle utilisé pour cette étude est le modèle de régression linéaire multiple qui n'est qu'une extension du modèle de régression linéaire simple au cas multivarié dans lequel interviennent plusieurs variables exogènes dans l'explication du phénomène étudié. On parle aussi du modèle de régression linéaire général ou standard pour souligner que ce modèle reste valable quel que soit le nombre d'exogènes qui y figurent. En effet, ce modèle fait ressortir les différents canaux par lesquels les fluctuations de change influencent la dette extérieure.

Le modèle linéaire spécifié se présente comme suit :

$$TE_t = \beta_0 + \beta_1 TC_t + \beta_2 FSDE_t$$

Le modèle linéaire général est de la forme :

$$TE_t = \beta_0 + \beta_1 TC_t + \beta_2 FSDE_t + \mu_t$$

Où

**TE<sub>t</sub>** = représente le taux d'endettement

**TC<sub>t</sub>** = représente le taux de change

$FSDE_t$  représente les flux et stocks de la dette extérieure

$\mu_t$  représente le terme d'erreur

$\beta_i$  avec  $i = (0 \dots, 2)$  représente les paramètres à estimer du modèle.

## 2-Méthode d'estimation du modèle

L'estimation du modèle se fera par la méthode des Moindre Carrés Ordinaires (MCO) grâce au logiciel EVIEWS version. Les tests se feront aussi à base de ce logiciel.

### a-Tests statistiques

Pour nous assurer de la fiabilité et de la qualité du modèle, des tests seront effectués. Le seuil de significativité de tous les tests sera de 5%. Il s'agit des tests de diagnostic et des tests de validation.

### b-Tests de diagnostic :

Test de racine unitaire : C'est le test de stationnarité de Dickey-Fuller Augment (ADF). Ce test permet de mettre en évidence le caractère stationnaire ou non d'une série temporelle par la détermination d'une tendance déterministe ou stochastique. Une série temporelle  $h$  est dite stationnaire si sa moyenne et sa variance sont constantes dans le temps et si la valeur de sa covariance entre deux périodes ne dépend pas du moment auquel est calculée. L'étude de la stationnarité se fait en deux étapes :

La significativité ou non du trend : elle est appréciée à partir de la statistique calculée ou de la probabilité attaché à cette statistique.

La présence ou non de racine unitaire : à cet effet on test l'hypothèse nulle  $H_0$  contre l'hypothèse alternative  $H_1$

**$H_0$**  : présence de la racine unitaire (série non stationnaire)

**$H_1$**  : Absence de racine unitaire (série stationnaire).

Si la valeur de la probabilité est supérieure à 5%, alors on accepte l'hypothèse de racine unitaire, la série est non stationnaire

Si la valeur de la probabilité est inférieure à 5% on accepte de stationnarité la série

Tests de cointégration : Il s'agit ici du test de cointégration de Johansen (1988). Ce test peut être utilisé dans tous cas de figure (même ordre d'intégration des séries ou ordre d'intégration différents).

Le test d'hypothèse est le suivant :

**H<sub>0</sub>** : non cointégration

**H<sub>1</sub>** : cointégration

On compare le ratio de la vraisemblance (likelihood ratio) à la valeur critique (critical value).

On accepte l'hypothèse de cointégration si le ratio de vraisemblance est supérieur à la valeur critique. On rejette l'hypothèse de cointégration dans le cas contraire

**c-Test de validation :**

La statistique de  $R^2$  pour tester la régression

Le test de Fisher pour tester la significativité globale du modèle

Le test de normalité de Jarque Bera pour vérifier si les erreurs suivent une loi normale.

Le test d'hétéroscédasticité de White pour tester une hétéroscédasticité éventuelle des erreurs.

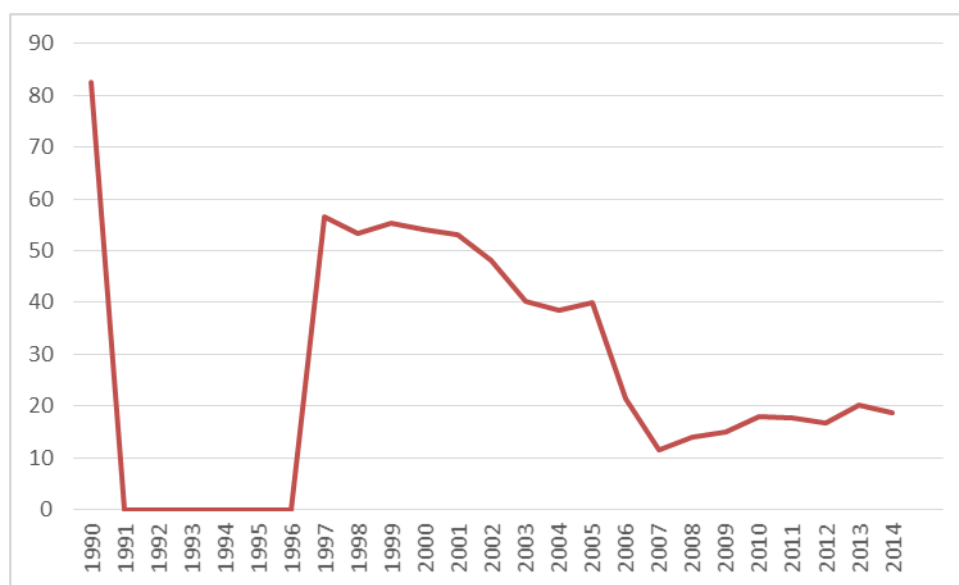
Le test de stabilité de CUSUM et CUSUM of squares. Ces tests permettent de détecter les instabilités structurelles de la régression.

**CHAPITRE 2 :**  
**ANALYSE EMPIRIQUE**

## SESSION 1 : PRESENTATION, ESTIMATION DU MODELE ET ANALYSE DES RESULTATS

### Paragraphe 1 : Présentation et analyse des graphiques

#### Graphique 1 : Evolution du taux d'endettement



Source : données de la CAA, illustration des auteurs

Ce graphique traduit la variation du taux d'endettement au cours de la période de 1990 à 2014.

Le taux d'endettement a connu cinq phases d'évolution.

La première période s'étend 1990 à 1991 où on note une baisse du taux d'endettement passant de 85 milliards à 0 milliard (FCFA). Ceci pourrait s'expliquer que le Bénin s'est moins endetté durant cette période.

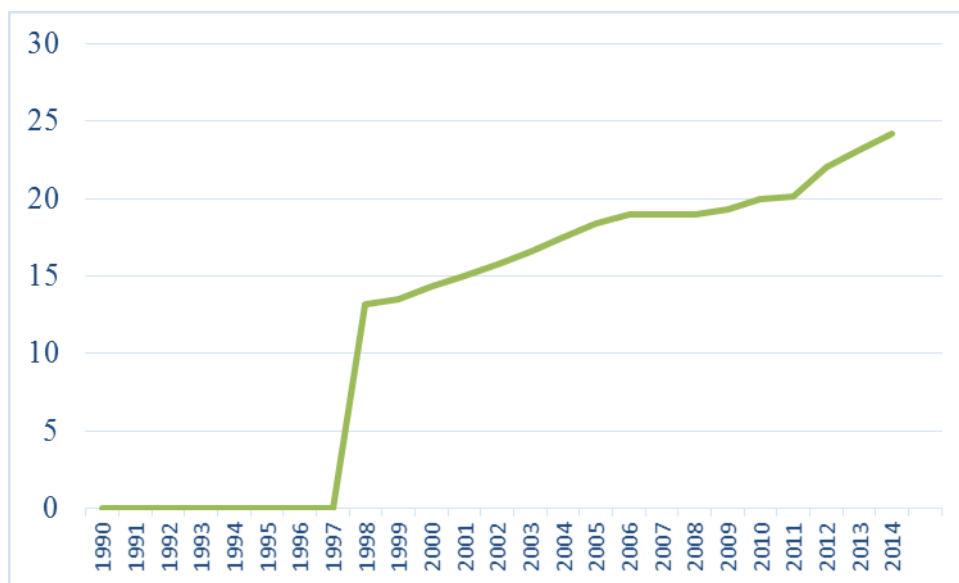
La deuxième période s'étend de 1991 à 1996 où on note un constant niveau du taux d'endettement qui est 0 milliard (FCFA). Cela pourrait être expliqué par le non endettement du Bénin durant cette période.

Celle allant de 1996 à 1997 est marquée par une augmentation considérable du taux d'endettement passant de 0 à 56 milliards(FCFA). Ceci pourrait être expliqué par le fait que les dépenses de l'Etat dépassent son budget.

Celle allant 1997 à 2007 est marquée par une baisse du niveau du taux d'endettement passant de 56 à 10,5 milliards (FCFA). Ceci s'expliquerait par une augmentation des ressources de l'Etat.

Celle allant de 2007 à 2014 marquée par une légère augmentation du niveau du taux d'endettement passant de 10,5 milliards à 20 milliards (FCFA). Ceci pourrait s'expliquer par une insuffisance des ressources de l'Etat.

**Graphique 2 :** Evolution du taux de change



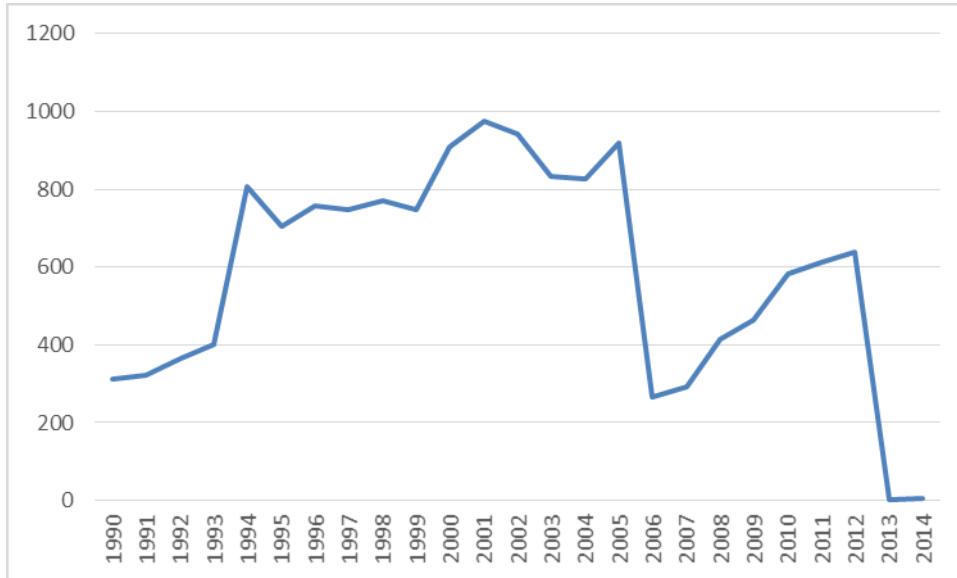
Source: données de la CAA, illustrations des auteurs

L'analyse de ce graphique nous permet de dégager trois grandes périodes :

Celle allant de 1990 à 1997 où le niveau du taux de change est constant et égal à zéro. Cela s'explique que le Bénin n'a pas de risque de change pendant cette période. La période de 1997 à 1998 est marquée par une augmentation remarquable du niveau du taux de change passant de 0 à 14 milliards (FCFA). Ceci pourrait être expliqué, entre autres par les fluctuations de change.

Celle allant 1998 à 2014, on observe une évolution du niveau du taux de change passant de 14 à 24,5 milliards (FCFA). Ceci pourrait être expliqué par une augmentation du risque de change.

**Graphique 3** : Evolution du flux et stocks de la dette extérieure



Sources : données de la CAA, illustration des auteurs

Au regard de l'évolution de ce graphique, on note une augmentation du flux et stocks de la dette extérieure passant de 325 à 800 milliards (FCFA) durant la période de 1990 à 1994 et de 250 à 625 milliards (FCFA) durant la période de 2006 à 2012. Ceci pourrait être expliqué du fait que le Bénin a connu un déficit durant cette période.

La période de 2005 à 2006 est marquée une baisse des flux et stocks de la dette extérieure passant de 900 à 250 milliards (FCFA) et une baisse de 625 à 0 milliards (FCFA) durant la période de 2012 à 2013. Ceci pourrait être expliqué du faite le Bénin a connu une bonne gestion de la dette extérieure.

La période de 1994 à 2005 est marquée par une évolution sinusoïdale du flux et stocks de la dette extérieure. Ceci pourrait être expliqué par la mauvaise gestion de la dette extérieure.

La période de 2013 à 2014, on note un constant niveau du flux et stocks de la dette extérieure égal à zéro. Ceci pourrait être expliqué du fait que le Bénin à adopter une stratégie d'endettement en 2013.

## **Paragraphe 2 : Présentation et analyse des procédures de la dette et de change**

Il sera présenté dans ce paragraphe, la procédure de signature de l'accord de prêt, la mobilisation des fonds d'emprunt extérieur, la procédure d'amortissement de la dette extérieure, procédure d'indentification du risque de change, la décomposition du risque de change, l'évolution de l'Encours de la dette extérieure par type de créancier, la décomposition de l'Encours de la dette extérieure par devise d'endettement.

### **1-La procédure de signature de l'accord de prêt**

La qualité des études de conception d'un projet constitue un des critères principaux qui déterminent la décision de son financement. On distingue généralement trois grandes étapes dans la conception des projets : l'Identification, la faisabilité et l'évaluation du projet. In fine ces études peuvent conduire à modifier le projet, à le rejeter, à retarder l'exécution ou à décider de le financer dans ses dimensions initiales. Dans tous les cas, elles sont mère d'un rapport détaillé d'évaluation précisant l'appréciation claire et nette du bailleur (quitus, rejet). En cas où le quitus l'emporte sur le rejet, on parle de bancabilité du dossier. Et c'est cette bancabilité qui ouvre voie aux différentes phases de négociations du financement dudit projet.

Les négociations mettent en rapport les parties qui interviennent dans le contrat de prêt. Le bailleur de fonds soumet au pays emprunteur un projet d'accord par le truchement du Ministre des finances comme principal interlocuteur de l'emprunteur, projet d'accord qui sera négocié par ce dernier. De cet accord de prêt sortent le montant définitif du prêt fixé en fonction du coût du projet évalué lors des études, la durée de remboursement, la période de grâce, les taux d'intérêt et de commission. Il convient de préciser que les bailleurs multilatéraux ont des conditions fixes d'emprunt

Après signature de l'accord de prêt par celui à qui le Président de la République aurait délégué ce pouvoir, sa ratification en conseil des Ministres, sa publication au journal Officiel et l'avis juridique, on peut affirmer que le financement est "bouclé".

La ratification, la publication et l'avis juridique sont baptisés formalités de mise en vigueur des accords de prêts

### **2 - Mobilisation des fonds d'emprunt extérieur**

La réalisation du projet est assujettie au décaissement préalable des ressources de l'emprunt. Il faut attendre l'entrée en vigueur de l'accord de prêt pour que le bailleur de fonds amorce les décaissements au vu des pièces à lui transmises par l'emprunteur. Ce n'est donc qu'après les

formalités de mise en vigueur de l'accord de prêt que le bailleur procède aux décaissements par tirages successifs en fonction de l'évolution de l'exécution du projet. Il existe quatre procédures de décaissement permettant aux bailleurs de régler l'adjudicataire d'un marché ou les prestataires d'un service fait au titre du projet objet de l'endettement. Notre démarche ici s'articulera autour de chacune de ces quatre procédures.

### **3- La procédure de demande de paiement en direct**

Après une offre d'appel il peut y avoir plusieurs prestataires de services ou plusieurs fournisseurs de matériels d'origines diverses, retenus. La demande de paiement en direct consiste à régler directement le prestataire de services (fournisseur) sur une place étrangère désignée par lui et mentionnée au contrat.

Une fois que les services ont été accomplis, ou le matériel livré par le fournisseur, le prestataire de services (fournisseur) établit la facture qu'il envoie au maître d'ouvrage. Ce dernier avec les pièces justificatives attestant que le service ou le matériel a été livré au titre du projet, saisit la CAA qui à son tour établit la demande de paiement en direct qu'elle expédie au bailleur pour virement à faire directement au fournisseur (prestataire).

Le risque de change apparaît dès que le prestataire de services (fournisseur) réclame d'être réglés dans une autre monnaie que la devise du prêt.

Pour se faire, le bailleur de fonds doit se procurer la devise dans laquelle le prestataire (fournisseur) désire être payé. En contrepartie il débitera le compte en devise du prêt de l'emprunteur ouvert dans ses livres de la valeur correspondant aux paiements effectués. Si la devise du fournisseur (prestataire) a été acquise à un moment où le taux de change fluctue, cela se répercutera sur le compte de l'emprunteur positivement ou négativement. Le risque de change affecte alors chaque opération de tirage demandée par l'emprunteur.

### **4- Demande de remboursement adressé au bailleur**

Pour des raisons d'urgence ou de nécessité, et dans le sillage de l'exécution d'un projet donné, la CAA peut effectuer par procédure d'avance un paiement dont le financement est autorisé au titre du prêt en règlement de services ou achats. C'est donc une sorte de préfinancement effectué par la CAA sur ses fonds propres. Elle doit alors adresser une demande de remboursement au bailleur en y adjoignant les pièces justificatives. Le risque de change apparaît alors à l'occasion du remboursement de l'emprunteur par le bailleur de fonds. Ce dernier remboursera la CAA (donc en franc CFA) du montant des factures à lui présentées.

Entre le moment où la demande de remboursement est adressée au bailleur et celui où ce dernier remboursera l'emprunteur, la parité de la devise peut être sujette à des fluctuations : il y a donc risque de change. Si le décaissement opéré par le bailleur est inférieur à celui du préfinancement assuré par l'emprunteur alors il y a perte de change ; dans le cas contraire la CAA enregistre un gain de change

### **5- La procédure d'amortissement de la dette extérieure.**

Nous nous retrouvons ainsi à la dernière étape du cycle de gestion de la dette extérieure où l'emprunteur, à son tour, honore son engagement vis-à-vis du prêteur, eu égard aux conditions prédéfinies par l'accord de prêt.

Le remboursement des emprunts s'effectue généralement en unités de monnaie du prêteur. Le service au titre de ce remboursement se compose du principal, de l'intérêt et des commissions, pour chaque période de la durée d'amortissement du prêt.

Le plus souvent, l'amortissement d'un emprunt intervient quelques années après le démarrage des actions de réalisation du projet pour lequel a été consentie la dette. Toutefois le paiement des commissions démarre avec l'entrée en vigueur de l'accord de prêt. De même, l'intérêt étant calculé sur la partie mobilisée du prêt, son paiement acquiert son exigibilité dès la mobilisation des fonds et selon les dispositions de l'accord de prêt. Une période de grâce de 2 à 10 ans sanctionne le plus souvent les crédits, et le remboursement de ces derniers peut être étalé sur 10, 20, 40, ou 50 ans ; selon les bailleurs.

### **6- Procédé d'identification du risque de change**

Généralement les projets sont totalement réalisés avant que ne démarre le remboursement de la dette. Ce qui sous-tend qu'on peut connaître le taux de change moyen des mobilisations de ressources d'un emprunt avant la date de son premier amortissement. Il convient de signaler que parfois, certains prêts commencent par être remboursés bien que leurs mobilisations n'aient pas encore été totales. Néanmoins, on peut connaître le taux de change moyen partiel de mobilisation.

Il y a alors perte de change, de façon séquentielle, dès que le taux moyen de mobilisation déterminé est inférieur au taux de change prévalant lors d'un remboursement. De façon globale, en comparant le taux de change moyen de mobilisation au taux de change moyen d'amortissement, on obtient le gain de change général ou la perte de change générale sur l'emprunt.

S'agissant des prêts rétrocédés, de façon séquentielle, le gestionnaire de la dette extérieure, est en perte de change lorsque le taux de change fixé dans l'accord de rétrocession est inférieur au taux de remboursement. De façon globale, lorsque le taux de change fixé dans l'accord de rétrocession est inférieur au taux de change moyen d'amortissement, il y a perte de change. Les situations inverses, entraînent les gains de change.

Tableau 1 : Décomposition du risque de change

Années (j)				Taux moyens De mobilier	Taux moyens D'amortissement	différence	décision
1994	20.000	64,41	64,41	1.288.200	1.288.200	0	Pas de risque de change
1995	15.000	59,78	64,41	896.700	966.150	-69.450	Perte de change
1996	18.000	61,56	64,41	1.108.080	1.159.380	-51.300	Perte de change
Total	53.000	-	-	3.292.920	3413.730	120.750	Perte de change

Source : Réalisé par les auteurs à partir des données de la CAA, 2005

Le risque de change existe également au niveau de la procédure d'avance de fonds. Au fur et à mesure que le taux de change à l'incertain entre le FCFA et la devise du prêt décroît, il y a une diminution des ressources attendues de la mobilisation des prêts. Un accroissement du taux de change pendant la mobilisation aura donc l'effet contraire au précédent.

Tableau 2 : Conditions d'emprunt des principaux bailleurs multilatéraux du Bénin

Bailleurs	Commissions		Taux d'Intérêt	Durée d'amortissement (année)	Période de différé (année)	Degré de concessionnalité
	Engagement	Service				
FAD	0,5	0,75	-	50	10	74,46
BOAD	-	-	2 %	25	7	46
AID	0,5	0,75	-	40	10	60,64
BADEA	-	-	1 %	30	10	67,20
BIDC	-	-	3 %	25	5	Non défini
BID	-	-	2,5 %	25	7	46,8

Source : Réalisé par les auteurs à partir des données de la CAA, 2005

Il se peut que certains prêts consentis dans des unités de compte constituées de panier de devises, telles que le DTS (pour l'IDA) et l'UC (pour le FAD), soient décaissés dans plusieurs monnaies les composant. Leur remboursement se fait dans les différentes monnaies de décaissement, ou, si le bailleur de fonds y consent, dans une seule devise.

La commission d'engagement est calculée sur tout montant du prêt non encore versé à l'emprunteur, alors que la commission de service est calculée sur le montant déjà décaissé. Lorsqu'il y a un taux d'intérêt, l'intérêt se calcule sur le montant mobilisé non amorti.. Généralement le service de la dette est assuré tous les six mois.

Il urge à présent de signaler que l'amortissement de la dette extérieure concerne deux catégories de prêts : les prêts dont le remboursement incombe à l'Etat (prêts directs à l'Etat), et les prêts dont le remboursement incombe aux tiers (les prêts rétrocédés et les prêts avalisés) Nous aborderons le risque de change dans l'amortissement de chacun de ces différents prêts.

## 7- L'analyse de l'organigramme de la CAA

L'organigramme de la CAA laisse voir qu'elle ne dispose pas d'un service spécifique dont la mission est la gestion des risques opérationnels et financiers. Au regard des différentes procédures de mobilisation des ressources d'emprunt extérieur, nous affirmons que la CAA n'a pas une stratégie de gestion du risque de change. Par ailleurs, à propos de l'amortissement, c'est plutôt lorsqu'elle préfère le canal de la BCEAO pour le transfert des fonds au profit des bailleurs qu'elle réduit le risque de change. C'est dire alors que, dans ses opérations d'encaissement ou de décaissement, en devises, elle n'éprouve pas des préoccupations liées à d'éventuelles fluctuations des taux de change. Or ce sont ces taux qui donnent l'expression en francs CFA d'engagements donnés ou reçus, honorés en devises.

## 8- Variation du flux et stocks de la dette extérieure

La notion de stock recouvre à l'instant  $t$  soit la dette extérieure évaluée à partir des engagements de tirages, c'est-à-dire y compris les engagements non décaissés, soit l'encours de la dette extérieure évalué sur la base des seuls décaissements non remboursés. La notion la plus fréquemment utilisée est celle qui retient la base des décaissements.

L'application du procédé d'identification à la démarche de mise en vigueur de l'accord de prêt, concernant le prêt BADEA de 1981, ayant pour objet l'Extension du Port Autonome de Cotonou, a montré que du fait des fluctuations de change, le montant en FCFA d'un engagement donné varie dans le même sens que celui de la variation du taux de change.

En considérant la notion de stock sur la base des décaissements non remboursés, on remarque qu'un emprunt de 100.000 USD décaissé par le bailleur et non remboursé par l'emprunteur, a une valeur de 49.000.000 FCFA à l'instant  $t$  si  $TC_t^{fca/s} = 490$ , une valeur de 50.000.000 FCFA à l'instant  $t+1$  si  $TC_{t+1}^{fca/s} = 500$  ; et une valeur de 45.000.000 FCFA à l'instant  $t+2$  si  $TC_{t+2}^{fca/s} = 450$ . On voit clairement qu'une variation des cours des devises entraîne une variation dans le même sens du stock de la dette.

La notion de flux recouvre, pour la période  $t$ , entre autres, les éléments suivants :

- Les engagements : c'est-à-dire le montant des prêts pour lesquels on a signé des accords pendant la période  $t$ .

- Les décaissements : c'est-à-dire le montant des tirages effectués non remboursés pendant la période  $t$ .

- Les paiements au titre du "service de la dette" : c'est-à-dire le montant des remboursements du principal (amortissement) et les intérêts et commissions dus.

S'agissant des engagements, le raisonnement est identique à celui que nous avons mené dans le cadre de la vérification de l'hypothèse première. Les décaissements quant à eux se font selon diverses formules. Les procédures de mobilisations des fonds d'emprunt extérieur, telles que nous les avons présentées dans le paragraphe 1 de ce chapitre, présentent toutes des risques de change. A travers nos applications, que ça soit pour la demande de paiement en direct, la procédure d'avance de fonds, ou la demande de remboursement adressée au bailleur, le risque de change existe ; mais pas peut être au même degré pour toutes. Ces mêmes applications nous font conclure, que, pour une période  $t$ , une variation du cours des devises entraîne une variation de même sens des décaissements (par rapport aux tirages attendus, (toutes choses égales par ailleurs)).

Les paiements au titre du "service de la dette" sont le troisième point que nous aborderons dans la séquence des flux de la dette. Lorsque les taux de change ayant prévalu lors des remboursements sont respectivement différents de ceux ayant établi le tableau d'amortissement prévisionnel, il y a risque de change. Nous avons préféré, au titre d'application, comparé le taux de change moyen de mobilisation au taux de change moyen d'amortissement et avons conclu qu'il y a perte de change dès que le taux de change moyen au remboursement est supérieur au taux de change moyen de mobilisation. On sait néanmoins qu'une hausse de taux de change entraînera une hausse des montants en FCFA à rembourser, et qu'une baisse de taux de change aura pour conséquence la baisse des remboursements. On conclut qu'une variation de taux de change entraîne une variation de même sens des sommes à rembourser.

### **Paragraphe 3 : Estimation du modèle et analyse des résultats**

Dans ce paragraphe, il est présenté les résultats des différents tests et ceux de l'estimation de l'équation.

#### **A-Résultats des tests de diagnostic**

##### **-Test de stationnarité de Dickey-Fuller Augmenté**

Le test en niveau sur les variables est l'étape primordiale d'étude de la stationnarité. Ce test permet de savoir si les séries sont stationnaires ou intégrées. Les résultats du test sont calibrés dans le tableau 1 (cf annexe 1)

De l'analyse du tableau sur les résultats du test de stationnarité, il ressort que toutes les variables sont non stationnaires sauf FSDE (Flux et Stocks de la Dette Extérieure) qui est stationnaire en niveau (Tableau 1 de l'annexe 1). La recherche de l'ordre de l'intégration devient nécessaire pour les variables qui sont non stationnaires.

Des résultats des tests de stationnarité à niveau, il ressort que FSDE est stationnaire à niveau mais présente de trend. Il convient d'enlever le trend. Pour cela, il a été formé une équation de la forme  $FSDE_t = c + bT + v_t$  où T désigne le trend, c la constante et  $v_t$  le terme d'erreur. Le résultat de l'estimation est présenté en annexe. Le résidu de cette équation est stationnaire en niveau et sans trend.

##### **-Test ADF en différence première**

Le non stationnarité des séries nous conduit à voir si nos variables sont intégrées d'ordre un (1). Le tableau 2 présente les résultats des tests de stationnarité en différence première sur les variables. (cf annexe 2)

Les résultats du test d'ADF après la première différence nous montrent que toutes les variables TE (Taux d'Endettement) et TC (taux de change) du modèle non stationnaire en niveau sont stationnaires en différence première.

Mais, TE et TC présente chacun un trend. Pour enlever le trend on estime une équation de la forme  $DTE_t = s + aT + \mu_t$  où  $DTE_t$  représente la différence première de la variable TE, s une constante, T le trend,  $\mu_t$  le terme d'erreur (annexe pour les résultats de l'estimation). Le résidu de cette équation est stationnaire et sans trend. Et DTE et DTC seront utilisé pour l'estimation.

**Tableau 3** : Récapitulatif sur l'ordre d'intégration des variables

Variables	TE	TC	FSDE
Ordre d'intégration	1	1	0

Source : réalisé par les auteurs

Le tableau ci-dessus montre que l'ordre d'intégration des variables est différent. Le test à utiliser pour étudier la cointégration des variables est celui de Johansen.

**-Test de cointégration de Johansen**

Le test de cointégration de Johansen montre qu'il y a trois relations de cointégration entre les variables (cf annexe). L'estimation peut donc se faire à l'aide d'un mécanisme à correction d'erreur (MCE). A ce niveau deux types de modèles peuvent être utilisé aux choix : le modèle à la Hendry et le modèle à la Engle-Granger. Pour cette étude nous estimerons un modèle à la Hendry.

**B-Résultat de l'estimation**

Le modèle se présente comme suit :

$$DTE_t = \beta_0 + \beta_1 DTC_t + \beta_2 DFSDE_t + \beta_3 TE_{t-1} + \beta_4 TC_{t-1} + \beta_5 FSDE_{t-1} + \mu_t$$

Ou D représente la différentielle première des variables. Les coefficients  $\beta_1$  et  $\beta_2$  représentent la dynamique de court terme et les coefficients  $\beta_3$ ,  $\beta_4$  et  $\beta_5$  caractérisent l'équilibre de long terme. Le coefficient  $\beta_3$  est le coefficient de correction d'erreur, il doit être négatif et significatif. Il indique la vitesse d'ajustement de la variable endogène pour retourner à l'équilibre de long terme suite à un choc. Le coefficient  $\beta_0$  représente la constante du modèle.

Les élasticités de court terme sont :  $\beta_1$  et  $\beta_2$

Les élasticités de long terme sont données par :  $-\beta_4/\beta_3$  et  $-\beta_5/\beta_3$

Tableau 4 : Résultat de l'estimation du modèle à Correction d'erreur

Variables	Coefficients	t-statisc	Probabilité
C	34,10349	0,833974	0,4238
TC	4,226700	1,040743	0,3225
FSDE	0,006308	0,635270	0,5395
TE(-1)	-0,328578	-1,357211	0,2046
TC(-1)	-1,521366	-0,843407	0,4187
FSDE(-1)	-0,001876	-0,162914	0,8738

Source : Réalisé par les auteurs à partir d'EViews

Tableau 5 : Matrices des élasticités des variables

Variables	Elasticité de court terme	Elasticité de long terme
TC	4,226699#	-4,630151
FSDE	0,006307#	-0,005706

Source : Réalisé par les auteurs à partir d'EViews

## SECTION 2 : RESULTATS DES TESTS DE VALIDATION ET SUGGESTIONS

### Paragraphe 1 : Résultats tests de validation

- **Qualité de la régression**

De l'analyse du résultat ci-dessus, il ressort que le coefficient de détermination  $R^2 = 0,748368$  indique que la qualité de la régression du modèle est modérée c'est-à-dire que **74,83%** des fluctuations du taux d'endettement sont expliqués par les variables explicatives du modèle (annexe 6).

- **Test de Fisher**

Ce test nous permet de savoir si le modèle est globalement significatif ou non.

La valeur de la probabilité de Fisher  $\text{prob}(F\text{-statistic}) = 0,004657$  est inférieure à 5%. Alors, le modèle est globalement significatif (annexe 6)

- **Test de normalité de Jarque-Bera**

Ce test nous permet de savoir si les erreurs du modèle suivent une loi normale ou pas.

La valeur de la probabilité  $\text{prob} = 0,858665$  (annexe 5) attachée à la statistique de cette étude est supérieure à 5%. Alors les erreurs du modèle suivent une loi normale.

- **Test d'hétéroscédasticité de White.**

En réalité, ce test permet de savoir si la variance conditionnelle du terme d'erreurs sachant  $X_i$  est une constante ou non. La valeur de la probabilité obtenue 0,0047 est inférieure à 5% (annexe). Donc, les erreurs ne sont pas homoscédastiques. (Annexe 6)

- **Test de stabilité de CUSUM**

Les résultats obtenus après le traitement sous Eviews montrent que les courbes sur le test CUSUM et CUSUM carré de stabilité ne coupent pas le corridor (annexe). On conclut que le modèle est structurellement stable et ponctuellement stable. (Annexe 4)

### Validation des hypothèses

1<sup>ère</sup> Hypothèse :

« *Les fluctuations de change affectent négativement la dette extérieure béninoise.* »

Il ressort de nos analyses de différentes procédures de mobilisation d'accord de prêt et de l'organigramme de la CAA que la CAA n'a pas une stratégie de gestion du risque de change et n'intègre pas dans leurs analyses les fluctuations de change, ce qui a des impacts négatifs sur le remboursement de la dette et donc sur la dette extérieure béninoise. Nous en déduisons que l'hypothèse 1 est vérifiée.

2° Hypothèse :

*«Une variation de taux de change entraîne une variation de même sens des flux et des stocks de la Dette publique extérieure béninoise »*

Dans nos analyses, le taux de change a une influence positive sur les flux et stocks de la dette extérieure. Nous notons qu'une variation de taux de change entraîne une variation de même sens des flux et des stocks de la dette publique extérieure béninoise. Donc l'hypothèse 2 est vérifiée.

## **Paragraphe 2 : Suggestion**

Au terme de cette étude, il serait important, pour une politique de gestion de la dette extérieure de formuler un certain nombre de suggestion principalement à l'endroit du gouvernement d'œuvrer pour :

-des raisons de simplification et de domaine de compétence, la CAA pour quantifier son risque de change peut se munir à chaque instant des rapports les plus récents de la BCEAO sur les prévisions de taux de change. Cela lui permettra d'avoir une vue prospective du niveau du risque à courir, aux fins d'une meilleure organisation de ses opérations.

-Mettre en place une stratégie de mobilisation de l'épargne nationale et l'investissement direct étranger.

-Entretenir des relations harmonieuses avec les institutions du Bretton Woods en vue d'obtenir un traitement favorable de la dette extérieure surtout dans le cadre de l'initiative PPTE renforcé.

-Recourir prioritairement à l'endettement extérieur concessionnel (éléments dont supérieur ou égal à 35%) ;

-Poursuivre la mise en œuvre des réformes d'affermir la croissance et réduire le déficit budgétaire.

-Renforcer la gestion de la dette en créant un service de la CAA s'occupant de la gestion de risque de change

### **Les limites de ce travail :**

Dans ce travail, nous mettrons en exergue les insuffisances de ce mémoire. Entre autre, nous pouvons citer le non disponibilité de la dette extérieure pouvant nous permettre de faire notre étude sur une longue période.



**CONCLUSION**

La CAA, organe de financement des projets de développement par l'endettement devra faire, elle aussi, de cette épigraphe son mot d'ordre. Quand il s'agit de réaliser des projets, les risques opérationnels sont là, mais les risques financiers également.

Lorsqu'on sait que le risque de change existe, qu'il affecte la dette extérieure publique dans toutes les étapes de sa gestion, qu'il est des mesures pour se couvrir contre ce risque de change et que la CAA ne se protège pas, il y a de quoi être inquiet. Pour elle, être sage serait, au regard du risque de change, d'éviter que les fluctuations de change augmentent ses dépenses ou diminuent ses recettes.

Pour aboutir à cette sagesse qui est source de richesse, nous nous sommes escrimés à lui proposer des mesures. Nous avons constaté que la lenteur dans l'accomplissement des formalités d'encaissements ou de décaissements l'exposait aux fluctuations de change. Elle devra alors travailler à la réduction des délais. Cette mesure nécessaire n'est néanmoins pas suffisante, puisqu'il faut forcément un temps minimum aux procédures. Or dans l'espace de 24 heures, certaines devises peuvent connaître une importante fluctuation.

En attendant de vaincre le péché originel, nous avons aussi proposé que la CAA élève le ratio de dette libellée en euro dans son portefeuille. C'est ainsi admettre que le risque de change n'est pas une fatalité lorsqu'on sait comment s'y prendre, et qu'il est possible en entendant de se guérir du péché originel de ne pas subir les défaveurs de l'instabilité sur les marchés de change.

Ce n'est qu'en gérant minutieusement les risques que la CAA, pour paraphraser le président américain Clark Herbert Hoover, rendrait les jeunes heureux d'hériter de la dette nationale.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### I- Ouvrages

- 1- OCDE - DAC. La gestion axée sur les résultats de développement : Document de référence des principes à l'action. Mars 2006, [http:// www .mfdr.org/sourcebook.html](http://www.mfdr.org/sourcebook.html)
- 2 -Krugman P. et Obstfeld M (2003), Economie Internationale .4è édition 891 p.
- 3 -Poncet P. et Portait R (1980), Macroéconomie financière. Dalloz Gestion Finance.
- 4 -Mankiw G. Macroéconomie, De Boeck, 3è édition
- 5 -FMI (1998), Programmation financière, étude du cas de la Tunisie. IMF publication,
- 6 -Gannagè E. (1994), Economie d'Endettement Internationale "Théorie et Politique",

### II - Mémoires

- 1- Simoukoua V. D. (2005), Réflexion sur la Gestion des Risques liés au financement des Projets sur fonds d'emprunts extérieurs. FASEG/ DESS-GPDL.
- 2 -Soro A. (2006), la Gestion des risques de taux d'intérêt et de changes par l'approche ALM : le cas de la BOAD ; CESAG /DESS, [http:// www .memoireonline.com/07/06/18/m](http://www.memoireonline.com/07/06/18/m)
- 3- Badarou M. (1992), Risque de change et gestion de la dette extérieure en République du Bénin. INE II,

### III - Rapports et articles

- 1 - CAA (2005 à 2014), rapports d'activité
- 2 - Direction de l'Analyse Economique et de la Prévision (2006), FINANSTAT, édition.
- 3 -Sinzogan C. et Dégbe S., Evaluation du taux de change réel du Bénin. Document de travail N° 99/003
- 4- Paget - Blanc E. (2006), Soutenabilité de la dette et notation du Risque souverain dans les pays africain post PPTE,
- 5 - Brown G. W. (2006), COMPETENCES / L'ART DES RISQUES : La quête de la sécurité dans un monde fluctuant, Les Echos du Vendredi 14 décembre 2007, [http://www.lesechos.fr/formations/risques/articles/article\\_7\\_9.htm](http://www.lesechos.fr/formations/risques/articles/article_7_9.htm)
- 6 -Jacquet P. et. Severino J-M( 2006), Prêter, donner : comment aider ?

7 - Gouvernement du Bénin (2006), Dette Publique. [http:// www .mdef.bj](http://www.mdef.bj)

8 - Finance et Développement (Septembre 2003),

9 -Eichengreen B., Hausmann R. et Panizza U. (2003), Le péché originel: le calvaire, le mystère, et le chemin de la rédemption,[http:// www .erudit.org/revue/ae/2003](http://www.erudit.org/revue/ae/2003)

10- NDEFFO FONGUE J. (2001), Le Système Monétaire International, l'Euro et l'Afrique, [http:// www .sceco.univ-poitiers.fr/franc-euro/articles/NdeffoFongue.PDF](http://www.sceco.univ-poitiers.fr/franc-euro/articles/NdeffoFongue.PDF)



**ANNEXES**

Tableau 1 : Résultats du test d'ADF sur les variables en niveau

Variabes	Lags	Trend	Constante	Probabilité	Statistique calculé	Statistique théorique	Décision
TE	1	OUI	OUI	0,1308	-3,151099	-3,759743	Non stationnaire
TC	1	OUI	OUI	0,4471	-2,213860	-3,791172	Non stationnaire
FSDE	0	OUI	OUI	0,0008	-5,576263	-3,622033	Stationnaire

Source : Réalisé par les auteurs à partir d'Eviews

**Tableau 2 : Résultats du test d'ADF des variables en différenciation première**

Variabes	Lags	Trend	Constante	Probabilité	Statistique calculé	Statistique théorique	Décision
TE	1	OUI	OUI	0,0132	-4,628215	-3,791172	Stationnaire
TC	0	OUI	OUI	0,0019	-5,882033	-3,791172	Stationnaire

Source : Réalisé par les auteurs à partir d'Eviews

ANNEXE 1 : TEXE DE STATIONNARITE EN NIVEAU

• **FSDE**

Null Hypothesis: D(FSDE) has a unit root

Exogenous: Constant, Linear Trend

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=5)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-5.576263	0.0008
Test critical values: 1% level	-4.416345	
5% level	-3.622033	
10% level	-3.248592	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(FSDE,2)

Method: Least Squares

Date: 04/10/15 Time: 20:43

Sample (adjusted): 1992 2014

Included observations: 23 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(FSDE(-1))	-1.221547	0.219062	-5.576263	0.0000
C	149.2393	102.3425	1.458233	0.1603
@TREND(1990)	-12.77159	7.151031	-1.785979	0.0893

R-squared	0.608598	Mean dependent var	-0.369565
Adjusted R-squared	0.569458	S.D. dependent var	327.2052
S.E. of regression	214.6979	Akaike info criterion	13.69745
Sum squared resid	921903.8	Schwarz criterion	13.84556
Log likelihood	-154.5207	Hannan-Quinn criter.	13.73470
F-statistic	15.54921	Durbin-Watson stat	2.067029
Prob(F-statistic)	0.000084		

- TC

Null Hypothesis: D(TC) has a unit root

Exogenous: Constant, Linear Trend

Lag Length: 1 (Automatic - based on SIC, maxlag=3)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.213860	0.4471
Test critical values: 1% level	-4.800080	
5% level	-3.791172	
10% level	-3.342253	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Warning: Probabilities and critical values calculated for 20 observations

and may not be accurate for a sample size of 14

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(TC,2)

Method: Least Squares

Date: 04/10/15 Time: 20:46

Sample (adjusted): 2001 2014

Included observations: 14 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(TC(-1))	-0.400676	0.180985	-2.213860	0.0512
D(TC(-1),2)	0.545336	0.227435	2.397767	0.0375
C	-0.019877	0.271151	-0.073307	0.9430
@TREND(1990)	0.016280	0.013917	1.169760	0.2692
R-squared	0.467150	Mean dependent var	0.021429	
Adjusted R-squared	0.307294	S.D. dependent var	0.251698	
S.E. of regression	0.209485	Akaike info criterion	-0.053371	
Sum squared resid	0.438840	Schwarz criterion	0.129217	
Log likelihood	4.373599	Hannan-Quinn criter.	-0.070273	
F-statistic	2.922331	Durbin-Watson stat	1.657105	
Prob(F-statistic)	0.086519			

- TE

Null Hypothesis: D(TE) has a unit root

Exogenous: Constant, Linear Trend

Lag Length: 1 (Automatic - based on SIC, maxlag=3)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.151099	0.1308
Test critical values: 1% level	-4.728363	
5% level	-3.759743	
10% level	-3.324976	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Warning: Probabilities and critical values calculated for 20 observations

and may not be accurate for a sample size of 15

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(TE,2)

Method: Least Squares

Date: 04/10/15 Time: 20:46

Sample (adjusted): 2000 2014

Included observations: 15 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(TE(-1))	-1.109235	0.352015	-3.151099	0.0092
D(TE(-1),2)	0.325370	0.279068	1.165914	0.2683
C	-9.175219	6.482361	-1.415413	0.1846
@TREND(1990)	0.373641	0.358811	1.041331	0.3201

R-squared	0.509301	Mean dependent var	-0.233333
Adjusted R-squared	0.375475	S.D. dependent var	7.448650
S.E. of regression	5.886439	Akaike info criterion	6.606358
Sum squared resid	381.1518	Schwarz criterion	6.795171
Log likelihood	-45.54768	Hannan-Quinn criter.	6.604347
F-statistic	3.805673	Durbin-Watson stat	1.952222
Prob(F-statistic)	0.042946		

---



---

### Résidu

Null Hypothesis: D(RESID) has a unit root

Exogenous: Constant, Linear Trend

Lag Length: 1 (Automatic - based on SIC, maxlag=3)

---



---

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.351290	0.0251
Test critical values: 1% level	-4.992279	
5% level	-3.875302	
10% level	-3.388330	

---



---

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Warning: Probabilities and critical values calculated for 20 observations

and may not be accurate for a sample size of 12

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(RESID,2)

Method: Least Squares

Date: 04/10/15 Time: 20:47

Sample (adjusted): 2003 2014

Included observations: 12 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(RESID(-1))	-2.224599	0.511250	-4.351290	0.0024
D(RESID(-1),2)	0.571140	0.302687	1.886900	0.0959
C	-5.866399	11.68251	-0.502152	0.6291
@TREND(1990)	0.301654	0.620842	0.485879	0.6401
R-squared	0.790552	Mean dependent var	-0.123892	
Adjusted R-squared	0.712009	S.D. dependent var	13.35393	
S.E. of regression	7.166360	Akaike info criterion	7.037874	
Sum squared resid	410.8537	Schwarz criterion	7.199510	
Log likelihood	-38.22725	Hannan-Quinn criter.	6.978031	
F-statistic	10.06521	Durbin-Watson stat	1.973306	
Prob(F-statistic)	0.004320			

## **ANNEXE 2 : EN DIFFERENCE PREMIERE**

- **TC**

Null Hypothesis: D(TC,2) has a unit root

Exogenous: Constant, Linear Trend

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=3)

	t-Statistic	Prob.*

Augmented Dickey-Fuller test statistic	-5.882033	0.0019
Test critical values: 1% level	-4.800080	
5% level	-3.791172	
10% level	-3.342253	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Warning: Probabilities and critical values calculated for 20 observations

and may not be accurate for a sample size of 14

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(TC,3)

Method: Least Squares

Date: 04/13/15 Time: 18:17

Sample (adjusted): 2001 2014

Included observations: 14 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(TC(-1),2)	-1.492113	0.253673	-5.882033	0.0001
C	-0.246241	0.694889	-0.354359	0.7298
@TREND(1990)	0.016902	0.038700	0.436750	0.6707
R-squared	0.759356	Mean dependent var	-0.035714	
Adjusted R-squared	0.715602	S.D. dependent var	1.094396	
S.E. of regression	0.583630	Akaike info criterion	1.948311	
Sum squared resid	3.746867	Schwarz criterion	2.085252	
Log likelihood	-10.63818	Hannan-Quinn criter.	1.935635	



D(TE(-1),2)	-1.925658	0.416069	-4.628215	0.0009
D(TE(-1),3)	0.560531	0.263962	2.123524	0.0597
C	-3.636932	8.558923	-0.424929	0.6799
@TREND(1990)	0.213301	0.477492	0.446712	0.6646

---

R-squared	0.730710	Mean dependent var	-0.150000
Adjusted R-squared	0.649923	S.D. dependent var	11.94602
S.E. of regression	7.068133	Akaike info criterion	6.984026
Sum squared resid	499.5850	Schwarz criterion	7.166614
Log likelihood	-44.88818	Hannan-Quinn criter.	6.967124
F-statistic	9.044907	Durbin-Watson stat	2.068697
Prob(F-statistic)	0.003375		

**ANNEXE 3 : TEST DE COINTEGRATION DE Johansen**

Date: 04/10/15 Time: 21:17

Sample (adjusted): 2000 2014

Included observations: 15 after adjustments

Trend assumption: No deterministic trend

Series: TE TC FSDE

Lags interval (in first differences): 1 to 1

Unrestricted Cointegration Rank Test (Trace)

---

Hypothesized	Trace	0.05
--------------	-------	------

No. of CE(s)	Eigenvalue	Statistic	Critical Value	Prob.**
None *	0.705267	24.32449	24.27596	0.0493
At most 1	0.236871	5.999207	12.32090	0.4361
At most 2	0.121570	1.944287	4.129906	0.1922

Trace test indicates 1 cointegrating eqn(s) at the 0.05 level

\* denotes rejection of the hypothesis at the 0.05 level

\*\*MacKinnon-Haug-Michelis (1999) p-values

Unrestricted Cointegration Rank Test (Maximum Eigenvalue)

Hypothesized		Max-Eigen	0.05	
No. of CE(s)	Eigenvalue	Statistic	Critical Value	Prob.**
None *	0.705267	18.32528	17.79730	0.0416
At most 1	0.236871	4.054920	11.22480	0.6197
At most 2	0.121570	1.944287	4.129906	0.1922

Max-eigenvalue test indicates 1 cointegrating eqn(s) at the 0.05 level

\* denotes rejection of the hypothesis at the 0.05 level

\*\*MacKinnon-Haug-Michelis (1999) p-values

Unrestricted Cointegrating Coefficients (normalized by  $b'S_{11}^{-1}b=I$ ):

TE	TC	FSDE
----	----	------

-0.062766	-0.008421	0.008833
0.051355	0.161030	-0.006483
0.212897	0.074794	-0.015102

Unrestricted Adjustment Coefficients (alpha):

D(TE)	-1.834713	2.215172	0.619738
D(TC)	0.108931	0.082064	0.006827
D(FSDE)	60.66486	37.34782	65.31694

1 Cointegrating	Log	
Equation(s):	likelihood	-132.0618

Normalized cointegrating coefficients (standard error in parentheses)

TE	TC	FSDE
1.000000	0.134159	-0.140738
	(0.43719)	(0.01517)

Adjustment coefficients (standard error in parentheses)

D(TE)	0.115157
	(0.09515)
D(TC)	-0.006837
	(0.00348)
D(FSDE)	-3.807664
	(3.90231)

---



---

2 Cointegrating                      Log  
Equation(s):                      likelihood      -130.0343

---



---

Normalized cointegrating coefficients (standard error in parentheses)

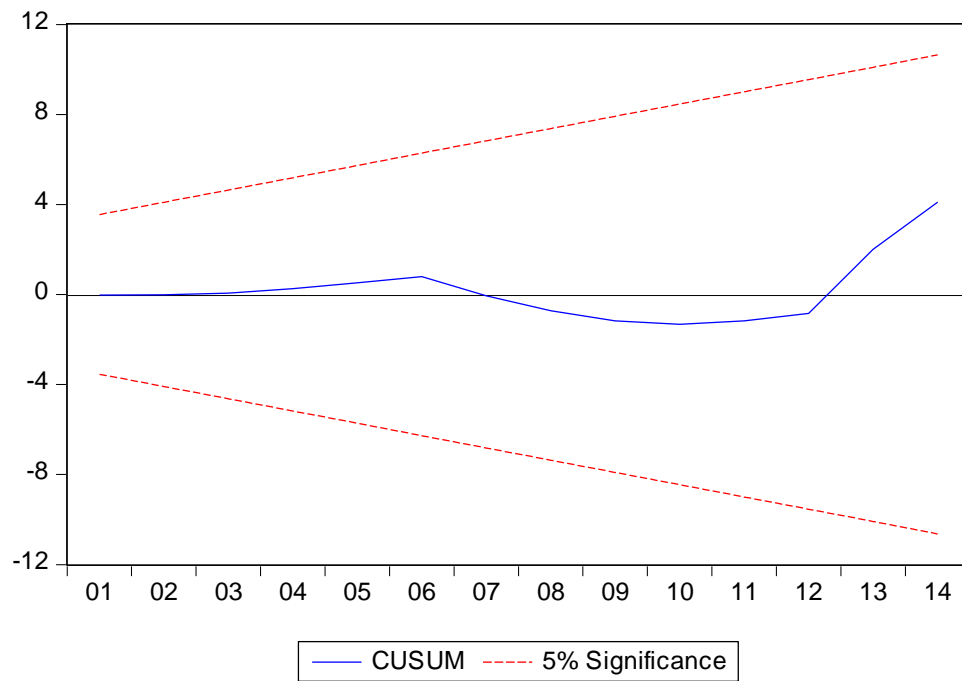
TE	TC	FSDE
1.000000	0.000000	-0.141385 (0.01447)
0.000000	1.000000	0.004829 (0.01616)

Adjustment coefficients (standard error in parentheses)

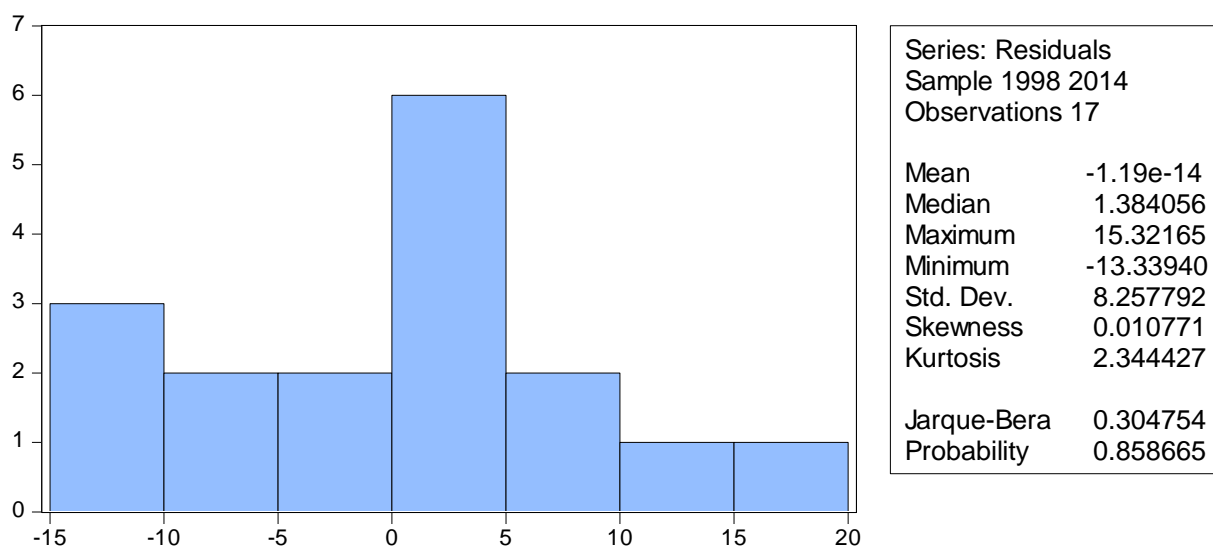
D(TE)	0.228917 (0.11037)	0.372158 (0.21946)
D(TC)	-0.002623 (0.00402)	0.012298 (0.00799)
D(FSDE)	-1.889659 (4.95869)	5.503271 (9.85953)

---

**ANNEXE 4 : Test de stabilité de CUSUM**



**ANNEXE 5 : TEST DE NIORMALITE DE JACQUE BERA**



**ANNEXE 6 : Test d'hétéroscedasticité de White**

Heteroskedasticity Test: White

F-statistic	6.542909	Prob. F(5,11)	0.0047
Obs*R-squared	12.72225	Prob. Chi-Square(5)	0.0261
Scaled explained SS	5.800016	Prob. Chi-Square(5)	0.3262

Test Equation:

Dependent Variable: RESID^2

Method: Least Squares

Date: 04/10/15 Time: 21:44

Sample: 1998 2014

Included observations: 17

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-2427.694	1603.252	-1.514231	0.1582
TC	205.5864	128.5162	1.599692	0.1380
TC^2	-3.981136	2.628374	-1.514676	0.1580
TC*FSDE	-0.095995	0.057291	-1.675571	0.1220
FSDE	2.175415	1.524596	1.426880	0.1814
FSDE^2	-0.000484	0.000412	-1.173312	0.2655
R-squared	0.748368	Mean dependent var	64.17989	
Adjusted R-squared	0.633989	S.D. dependent var	76.70647	
S.E. of regression	46.40652	Akaike info criterion	10.78332	
Sum squared resid	23689.22	Schwarz criterion	11.07740	
Log likelihood	-85.65823	Hannan-Quinn criter.	10.81255	
F-statistic	6.542909	Durbin-Watson stat	2.530448	
Prob(F-statistic)	0.004657			

Annexe 7 : Correction d'erreur

Estimation Command:

=====

LS D(TE) C D(TC) D(FSDE) TE(-1) TC(-1) FSDE(-1)

Estimation Equation:

=====

$D(TE) = C(1) + C(2)*D(TC) + C(3)*D(FSDE) + C(4)*TE(-1) + C(5)*TC(-1) + C(6)*FSDE(-1)$

Substituted Coefficients:

=====

$D(TE) = 34.1034866139 + 4.22669964022*D(TC) + 0.00630767417671*D(FSDE) - 0.32857813521*TE(-1) - 1.52136609699*TC(-1) - 0.00187587328498*FSDE(-1)$

Dependent Variable: D(TE)

Method: Least Squares

Date: 04/18/15 Time: 17:36

Sample (adjusted): 1999 2014

Included observations: 16 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	34.10349	40.89274	0.833974	0.4238
D(TC)	4.226700	4.061232	1.040743	0.3225
D(FSDE)	0.006308	0.009929	0.635270	0.5395
TE(-1)	-0.328578	0.242098	-1.357211	0.2046
TC(-1)	-1.521366	1.803834	-0.843407	0.4187
FSDE(-1)	-0.001876	0.011514	-0.162914	0.8738
R-squared	0.356502	Mean dependent var	-2.156250	
Adjusted R-squared	0.034752	S.D. dependent var	6.007436	

S.E. of regression	5.902127	Akaike info criterion	6.668499
Sum squared resid	348.3510	Schwarz criterion	6.958220
Log likelihood	-47.34799	Hannan-Quinn criter.	6.683335
F-statistic	1.108011	Durbin-Watson stat	2.134774
Prob(F-statistic)	0.414449		

---

---

Source : Réalisé par les auteurs à partir d'EViews

Tableau des données utilisées

ANNEE	FSDE	TE	TC
1990	312,6	82,64	ND
1991	321,3	ND	ND
1992	364,5	ND	ND
1993	401,6	ND	ND
1994	805,4	ND	ND
1995	703,1	ND	ND
1996	757,2	ND	ND
1997	748,3	56,5	ND
1998	771,5	53,3	13,2
1999	747,6	55,3	13,5
2000	910,43	54,2	14,3
2001	974,37	53,2	15
2002	941,65	42,1	15,7
2003	832,6	40,3	16,6
2004	826,27	38,6	17,5
2005	919,4	40	18,4
2006	264,2	21,5	19
2007	293,7	11,4	19
2008	415,1	14	19
2009	463,26931	14,9	19,3
2010	582,89	17,9	20
2011	613,65	17,8	20,09

2012	638,89	16,6	22
2013	3,4	20,3	23,1
2014	3,6	18,8	24,2

## TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT.....	i
DEDICACES.....	ii
REMERCIEMENTS.....	iv
SOMMAIRE.....	v
LISTE DES GRAPHIQUES.....	vi
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
SIGLES ET ACRONYMES.....	viii
INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE 1 : CADRE INSTITUTIONNEL DE NOTRE STAGE.....	4
SECTION 1 : PRESENTATION DE LA DIRECTION GENERAL DES IMPOTS ET DES DOMAINES.....	5
Paragraphe 1 : Localisation.....	5
Paragraphe 2 : Organisation.....	5
Paragraphe 3 : Missions.....	8
SECTION 2 : DEROULEMENT DU STAGE ET INTERET DE L'ETUDE.....	19
Paragraphe 1 : Déroulement de stage.....	19
Paragraphe 2 : Intérêt de l'étude.....	19
SECTION 3 : PROBLEMATIQUE, OBJECTIFS ET HYPOTHESES.....	20
Paragraphe 1 : Problématique.....	20
Paragraphe 2 : Objectifs et hypothèse de l'étude.....	22
SECTION 2 : Revue de littérature et méthodologie de l'étude.....	28
Paragraphe 1 : Revue de littérature.....	28
Paragraphe 2 : Méthodologie de l'étude.....	35
CHAPITRE 3 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS.....	39

SECTION 1 : PRESENTATION, ESTIMATION DU MODELE ET ANALYSE DES RESULTATS.....	40
Paragraphe 1 : Présentation et analyse des graphiques.....	40
Paragraphe 2 : Présentation et analyse des procédures de la dette et de change.....	44
Paragraphe 3 : Estimation du modèle et analyse des résultats.....	51
SECTION 2 : RESULTATS DES TEST DE VALIDATION ET SUGGESTION.....	53
Paragraphe 1 : Résultats des tests de validation.....	53
Paragraphe 2 : Suggestion.....	55
Conclusion.....	56
Références bibliographique.....	58
Annexe.....	60